

POINT FOCUS

ISSN : 1987-1732

N°6 | OCTOBRE 2024

“Il faut juste de la volonté et aujourd’hui cette volonté est manifestée par les plus hautes autorités de l’AES.”

RETROUVEZ L’INTERVIEW DE
M. YACOUBA ZABRE GOUBA

MINISTRE DE L’ÉNERGIE,
DES MINES ET DES CARRIÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE
DU BURKINA FASO.

**DOSSIER SPÉCIAL : L’AES PEUT-ELLE
VRAIMENT COMPTER SUR SON POTENTIEL
MINIER ET ÉNERGÉTIQUE ?**

ÉGALEMENT DANS CE NUMÉRO

• **LA STORY**

Ismaël SIBY : raffineur libéral, engagé pour une intégration économique de l’AES.

• **LA RENCONTRE**

Diadié SANKARÉ, le PDG du Groupe SAER se livre sur son vécu, ses projets et sa vision économique de la Confédération de l’AES.

• **ZOOM**

De l’ALG à l’AES : l’histoire de l’Autorité du Liptako-Gourma et de l’exégèse de ses acquis depuis 54 ans.

LEASING CHEZ NEEMBA

Financez votre matériel CAT
avec nos partenaires bancaires !

Tél : (+223) 70 12 29 29
E-mail : info.mali@neemba.com

LET'S DO THE WORK.™

© 2024 Caterpillar. Tous droits réservés. CAT, CATERPILLAR, LET'S DO THE WORK, leurs logos respectifs, la couleur « Jaune Caterpillar », les habillages commerciaux « Power Edge » et « Modern Hex » Cat, ainsi que l'identité visuelle de l'entreprise et des produits qui figurent dans le présent document, sont des marques déposées de Caterpillar qui ne peuvent pas être utilisées sans autorisation.

 **Neemba**

 **CAT**



Au nom de l'or, du lithium et de l'uranium.

Le premier sommet du Collège des Chefs d'État de l'Alliance des États du Sahel, qui s'est tenu le samedi 6 juillet 2024 à Niamey, a posé les bases d'une confédération du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Il a été question de défense et de sécurité communes, de diplomatie concertée et de développement. Au détour d'un discours prônant l'unité, le Président de la Transition malienne, le Colonel Assimi Goïta, s'est épanché sur le potentiel économique de cette nouvelle organisation du Sahel.

Entamer le virage de l'indépendance économique.

"Nous ne sommes pas pauvres. [...] Nous avons de l'or, du fer, de l'uranium, du lithium, du coton et des terres fertiles. Nous avons toutes les capacités nécessaires pour assurer notre propre développement et le bonheur de nos populations". Quand la question du développement basé sur les ressources propres des pays africains est mise sur la table, il revient inévitablement celle du potentiel de ces ressources, du financement interne et parfois du capital humain pour entamer le virage de *"l'indépendance économique"*.

Dans le cas de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES), le débat a pris forme avec des actions concrètes, qualifiées de fortes par certains analystes politiques. Le Mali et le Burkina Faso ont révisé leurs codes miniers et engagé des réformes structurelles importantes. Le Niger, en juin dernier, a retiré le permis d'exploitation de la mine d'uranium d'Imouraren à la société française Orano. Les contrats des sociétés minières sont rediscutés avec une ferme volonté de rebattre les cartes de l'exploitation minière dans ces trois pays. L'or du Burkina Faso, le lithium du Mali et l'uranium du Niger peuvent-ils constituer une garantie solide pour une intégration économique de ces trois pays ? C'est un challenge politique, géopolitique et surtout économique qui ne manquera pas de nourrir les chroniques.

Votre revue POINT FOCUS consacre ce numéro à une analyse fine du potentiel minier et énergétique de la Confédération de l'AES avec, en ligne de mire, l'inévitable dialogue prospectif à établir entre une *"AES des peuples"*, comme la veut le Président malien, et une AES économiquement intégrée, gage, selon le Président du Groupe SAER, de son succès.

Baba Sakho.

PUBLICATION

POINT FOCUS

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIÈRES ET DES ÉNERGIES

PÉRIODIQUE GRATUIT | N°6 | OCTOBRE 2024 | N° ISSN : 1987-1732

Ce numéro est édité par KAYAK EDITION SARL | Tirage : 2 500 exemplaires.

Version numérique disponible sur : <https://get.pointfocus.org>

DIRECTION DE LA PUBLICATION : KAYAK EDITION

RÉDACTION : Baba SAKHO, Toumani ZERBO | CONSULTANT : Issa Henry DIARRA | DIRECTION ARTISTIQUE : ADVISION

PHOTOS : MAMADOU "MEDZO" DIALLO (Pages 14 & 24).

E-mail : contact@pointfocus.org

Imprimé au Mali par : CF-MAC

Tous droits de reproduction même partiels des textes et images sont réservés pour tous pays.



PAGE
06

LE DÉBRIEF | SAMAO 2024 : LES MINÉRAUX CRITIQUES PASSÉS AU PEIGNE FIN À OUAGADOUGOU.

Cette 6^{ème} édition, dont les travaux étaient axés sur les stratégies de développement des minéraux critiques en Afrique, a été voulue comme un véritable espace de réflexion en faveur de la diversification de la production minière, à l'heure où le monde entier se rue vers les minéraux critiques.



PAGE
10

L'INTERVIEW | M. YACOUBA ZABRE GOUBA. MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO.

En pleine expansion du secteur minier et énergétique de l'Alliance des États du Sahel (AES), M. Yacouba Zabre Gouba, Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso, partage sa vision sur les réformes entreprises au Pays des Hommes Intègres et aborde les défis de la mutualisation des ressources au sein de l'AES.



PAGE
14

LA STORY | ISMAËL SIBY : RAFFINEUR LIBÉRAL, ENGAGÉ POUR UNE INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DE L'AES.

Ismaël Siby, PDG de la raffinerie d'or Marena Gold, est un homme qui a fait le pari, il y a plus d'une décennie, de créer une raffinerie d'or au Mali. Aujourd'hui, son expérience, combinée à une expertise renforcée, l'amène à conquérir un autre pays de la région ouest-africaine : le Burkina Faso.



PAGE
16

LE DOSSIER | L'AES PEUT-ELLE VRAIMENT COMPTER SUR SON POTENTIEL MINIER ET ÉNERGÉTIQUE ?

- La réponse à cette question entraîne une cascade de points à élucider dans un écosystème, dont l'étendue se déploie, concernant cette zone géographique riche en ressources minérales et en produits gaziers et pétroliers, des décideurs politiques jusqu'aux acteurs économiques.
- Un voyage historique qui explore l'évolution des secteurs miniers et énergétiques de ces immenses territoires, tout en démontrant leur poids économique et leur influence sur les dynamiques locales à travers les âges.



PAGE
24

LA RENCONTRE | DIADIÉ SANKARÉ, PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE SAER.

Le PDG du Groupe SAER se livre pour POINT FOCUS à l'exercice du partage d'expériences sur son vécu, ses projets et sa vision économique de la Confédération de l'AES.



PAGE
31

ZOOM | DE L'ALG À L'AES : UNE HISTOIRE DE L'AUTORITÉ DU LIPTAKO-GOURMA.

Une rétrospective sur l'une des plus anciennes institutions de coopération inter-états de l'Afrique de l'Ouest s'impose, non pour établir des parallèles, mais pour en livrer l'exégèse de ses acquis depuis 54 ans.



PAGE
34

3 BONNES RAISONS DE METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES MINIÈRES ET ÉNERGÉTIQUES DANS L'AES.

L'Assemblée législative de transition du Burkina Faso a exhorté le gouvernement à adopter rapidement un Code minier commun pour l'AES. Voici 3 raisons qui pourraient justifier la mise en place d'une politique commune de développement des ressources minières et énergétiques.



►► 10 milliards de dollars



Le président nigérian Bola Ahmed Tinubu a récemment annoncé un investissement de 10 milliards de dollars (soit environ 6 000 milliards de Francs CFA) proposé par ExxonMobil pour le développement de ses opérations pétrolières offshore, notamment le projet d'Owovo. Cette initiative vise à revitaliser le secteur des hydrocarbures du Nigeria, crucial pour l'économie du pays. En conséquence, la Nigerian National Petroleum Company (NNPC) travaille à relancer des projets de gaz naturel liquéfié, offrant ainsi des perspectives de création d'emplois, de diversification économique et de génération de revenus pour le pays.

►► Une 1^{ère} centrale nucléaire



Le Kazakhstan, premier producteur mondial d'uranium, a franchi une étape majeure en adoptant un référendum pour la construction de sa première centrale nucléaire. Avec 71,12 % de voix en faveur, ce projet est perçu comme le plus grand de l'histoire du pays. La centrale, qui sera implantée près du lac Balkhach, vise à combler le déficit énergétique chronique du Kazakhstan, notamment dans le sud. Le projet a suscité des inquiétudes environnementales, entraînant l'arrestation de nombreux opposants. Les grandes puissances, dont la France et la Russie, se disputent le contrat de construction.

►► Une batterie avec 50 ans d'autonomie



Des chercheurs chinois de Betavolt Technology ont conçu une batterie miniature à énergie atomique capable d'alimenter des appareils pendant 50 ans. Cette innovation promet de transformer l'alimentation des dispositifs en milieux extrêmes, comme l'espace ou les fonds océaniques. Grâce à un cristal d'américium 243, cette batterie convertit l'énergie libérée par la désintégration radioactive en électricité. Bien que le prototype soit encore en phase de développement, il pourrait révolutionner l'usage des batteries dans l'aérospatiale, les équipements médicaux et bien plus encore, offrant une autonomie sans précédent.

►► Leader mondial de l'hydrogène



La Chine devient le leader mondial dans la production d'hydrogène à faible émission, capturant 40 % des nouveaux projets approuvés cette année. Avec 6,5 gigawatts d'électrolyseurs nouvellement installés, elle devance largement l'Europe et l'Inde. Ce pays abrite 60 % de la capacité mondiale de fabrication d'électrolyseurs et a investi 75 milliards d'euros cette année pour développer des projets d'hydrogène. Cette avancée pourrait transformer le marché mondial de l'hydrogène vert, suscitant des inquiétudes aux États-Unis quant à une dépendance accrue de l'économie mondiale envers les innovations énergétiques chinoises.

►► Le générateur le plus puissant de l'histoire



Sunfire, en partenariat avec RWE, révolutionne l'hydrogène vert avec la commande d'un électrolyseur de 100 mégawatts à Lingen, en Allemagne. Ce projet marque une avancée majeure pour l'industrie, promettant une production de deux tonnes d'hydrogène vert par heure d'ici fin 2027. Avec une capacité totale de 300 MW, ce générateur joue un rôle clé dans la décarbonisation des processus industriels. Ce partenariat illustre l'engagement croissant envers les technologies énergétiques propres, renforçant la position de Sunfire comme leader mondial dans le domaine de l'électrolyse.



SAMA 2024 : les minéraux critiques passés au peigne fin à Ouagadougou.

Yacouba Zabré Gouda, ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso, était l'hôte d'une centaine d'experts des secteurs des mines et carrières du Burkina Faso et de l'Afrique à l'occasion de la Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest (SAMA). Cette 6^{ème} édition, dont les travaux étaient axés sur les stratégies de développement des minéraux critiques en Afrique, a été voulue comme un véritable espace de réflexion en faveur de la diversification de la production minière, à l'heure où le monde entier se rue vers les minéraux critiques.

C'est en présence du Premier ministre du Burkina Faso, que le ministre hôte de l'événement a rappelé que le rendez-vous de la SAMA vise à réunir "les experts pour faire l'état des lieux, les stratégies de développement et de valorisation ainsi que les défis de l'exploitation des minéraux critiques en vue de dégager des perspectives

pour une exploitation rationnelle, durable et profitable des ressources minières."

Comme l'a rappelé Dr Elie Justin Ouédraogo, Président Directeur Général de Neere Mining et parrain de cette édition 2024, la SAMA est l'héritière des premières journées de promotion minière tenues en décembre 1995. Et dans la continuité de ces initiatives

de promotion, la SAMA a su, au bout de cinq éditions, se positionner comme un événement de référence suscitant un grand engouement des acteurs du secteur de l'industrie extractive mondiale. La Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest est ainsi devenue un réel outil de valorisation, mais aussi de développement, du secteur minier.



© Mohammed Medhat / Shutterstock.com

● **Un panel de haut niveau.**

Du 26 au 28 septembre dernier, les panels ont traité de la question des minéraux critiques qui, à n'en point douter, sont des ressources qui revêtent une importance capitale pour l'économie mondiale. Le panel d'ouverture, co-animé par le Ministre burkinabé en charge des mines et le Conseiller spécial du Chef de l'État du Niger, Abdourazakou Abdou Moumouni, a été l'occasion de faire le tour d'horizon des réformes en cours au Burkina Faso mais aussi, et surtout, au sein de l'Alliance des États du Sahel (AES). Ce fut aussi l'occasion de poser les bases conceptuelles.



À la question de savoir ce qu'est un minéral critique ou stratégique, les invités, à l'instar du Conseiller Adbou Moumini, également ingénieur en génie minéral, ont rapidement installé un cadre en précisant qu'un "minéral dit critique ou stratégique pour un pays, ne l'est pas forcément pour un autre". Aussi, les experts ont jugé de la nécessité de distinguer

la subtilité que portent les notions de "critique" et de "stratégique". En effet, ces minéraux, essentiels pour diverses industries, deviennent critiques ou stratégiques quand ils présentent parfois "des risques d'approvisionnement en raison de leur rareté, pendant que la demande de ces minéraux est en croissance exponentielle". Dans





- les faits, ce sont des minéraux utilisés dans la fabrication des véhicules électriques, des appareils numériques (téléviseurs, ordinateurs, téléphones portables), dans le secteur de la santé, etc.

du ressort des pays ayant une avance dans ces domaines. En revanche, la dimension stratégique doit obligatoirement devenir une réflexion prioritaire pour chaque État. L'exploitation de ces res-

horizons. La diversité des thématiques, partant des matériaux bas carbone au matériaux de construction, a permis de créer un pont entre les questions d'exploitation minière et de transition énergétique.

Les panélistes ont convenu que malgré le niveau bas d'émission de carbone des pays africains comparativement aux pays industrialisés, tels que les États-Unis, la Chine ou le Canada, il n'en demeure pas moins que *"nos pays sont interpellés au même titre que les seconds, à aller vers la réduction de l'émission du carbone pour se rapprocher le plus possible du zéro réel d'émission carbone d'ici à 2050 pour la plupart des pays"*.

Face au développement rapide des solutions alternatives aux énergies fossiles (on peut citer la séquestration du carbone, l'utilisation d'énergies à faible émission de carbone telles que l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie hydroélectrique, l'énergie nucléaire ou l'énergie géothermique), il est urgent pour l'Afrique d'avoir une totale maîtrise de ce qu'il convient d'appeler les minéraux de la transition énergétique ou minéraux verts.

Une grande partie de ces minéraux critiques nécessaires à la transition énergétique tels que le cobalt (RDC), le cuivre (RDC et Zambie), la bauxite (Guinée), le manganèse (Afrique du Sud, Gabon, Ghana, Burkina Faso), les platinoïdes (Afrique du Sud), le lithium (Zimbabwe, Mali), etc., se trouve en Afrique, qui a besoin actuellement de ressources énergétiques pour enclencher sa grande révolution industrielle.

Une des grandes questions de ces jours d'échanges à Ouagadougou était finalement de savoir si la transition énergétique ne serait pas devenue un frein à l'industrialisation de l'Afrique ?

Baba Sakho.



● Qui juge de la criticité ou du caractère stratégique ?

Bien que le discours, tout au long de ces échanges à Ouagadougou, était d'exhorter les pays en développement, et particulièrement les pays africains, à saisir l'opportunité d'explorer véritablement leurs sous-sols, et pouvoir ainsi en tirer le maximum de profits liés à l'exploitation des ressources ainsi que de leur transformation sur place, l'ambivalence conceptuelle entre les pays industrialisés et les pays africains a semblé être un frein. Pour certains panélistes, l'Afrique ne devrait pas *"se jeter dans une exploitation tout azimut de ces minéraux. Il faut en maîtriser la technologie sur toute la chaîne"*.

Au regard de l'utilisation faite de ces minéraux, l'Afrique est-elle en mesure de dicter sa voie à un monde global tourné vers les agendas de la haute technologie et de la transition énergétique ? L'industrialisation faisant défaut, la criticité des minéraux sera, sans doute,

sources, qui rappelons-le, sont épuisables, doit s'inscrire dans une logique de compétitivité économique et de géostratégie plus globale. L'exemple américain, pays à l'origine de ces concepts, a été cité lors des échanges. Bien que le pays de l'Oncle Sam dispose d'un sous-sol riche, il n'a pas succombé à une exploitation sans discernement de tous les minéraux enfouis sous son territoire.

Le Mali et le Burkina Faso, à l'occasion de la révision de leurs codes miniers, ont intégré la dimension dite de *"substances minérales stratégiques"* que la loi définit et répertorie. Pour le Mali, sont stratégiques, *"les substances qui présentent une importance capitale pour l'économie du pays et/ou qui constituent des sources d'énergie"*. Il s'agit du lithium, de l'uranium, du thorium, du tungstène, du tantale, du cobalt et des terres rares.

● Minéraux critiques et transition énergétique.

La SAMAO a réussi le tour de force de réunir des spécialistes de renom venant de divers





Construisons ensemble la réussite de vos projets.

Grâce à son MINING DESK, AFG Bank contribue activement à la promotion du contenu local et accompagne ses acteurs dans leurs projets. Parce qu'entreprendre dans le secteur minier c'est avoir besoin d'un partenaire bancaire de confiance à tout moment.

Le Mining Desk d'AFG Bank c'est :

- Le financement de vos activités minières.
- L'accès à différents modes de financement adaptés à vos besoins miniers.
- Des gestionnaires de comptes spécialistes du secteur minier.
- La facilitation de la gestion de vos comptes avec notre plateforme de banque en ligne.



***“Permettre au Burkina Faso
de tirer vraiment profit de ses
ressources, tout en faisant la
promotion de l’expertise nationale
et de la fourniture locale.”***

M. Yacouba Zabre GOUBA,
MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO.

M. YACOUBA ZABRE GOUBA

MINISTRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES DE LA RÉPUBLIQUE DU BURKINA FASO.

En pleine expansion du secteur minier et énergétique de l'Alliance des États du Sahel (AES), M. Yacouba Zabre Gouba, Ministre de l'Énergie, des Mines et des Carrières du Burkina Faso, partage sa vision sur les réformes entreprises au Pays des Hommes Intègres et aborde les défis de la mutualisation des ressources au sein de l'AES. Dans ce long entretien, le ministre met en lumière les efforts législatifs et les stratégies de collaboration pour intégrer une exploitation durable des ressources naturelles, tout en visant à promouvoir le développement industriel et économique des pays membres, sans éluder la question cruciale de l'exploitation du nucléaire.

POINT FOCUS : Sous le leadership du Président Ibrahim Traoré, le Burkina Faso a engagé plusieurs réformes dans le secteur des mines. On peut citer la pose de la première pierre de la raffinerie d'or, la validation de la stratégie nationale sur la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur minier, l'adoption du nouveau code minier et de la loi relative au Contenu local, les reprises par l'État de deux mines (Boungou et de Wahgnion). Quelle vision sous-tend ces réformes ?

Yacouba Zabre Gouba : Plusieurs réformes, entre autres celles que vous aviez citées, ont été entamées dans le secteur minier dans le but de s'aligner sur la vision actuelle du pays. Ces réformes ont pour objectif de permettre un développement certain du Burkina Faso. La mise en place de la raffinerie vise la valorisation et la transformation locale de l'or, chose qui devrait permettre la création d'emplois et le développement de l'expertise nationale, tout en ajoutant de la valeur aux produits miniers. La validation de la stratégie nationale sur la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur minier démontre la volonté de Son Excellence Ibrahim Traoré [NDLR : Président de la Transition, Chef de l'État du Faso] à promouvoir une gestion transparente du secteur des mines, une redevabilité aux communautés et

"Un gage d'application immédiate de certaines réformes."

aux personnes affectées par les projets miniers. L'adoption du Code minier et la loi sur le Contenu local le 18 juillet 2024 a permis au Burkina Faso, à travers ces textes législatifs, de réaffirmer sa souveraineté et de mettre en place des mécanismes pour mieux tirer profit de son sous-sol, tout en s'assurant que la rente minière profite à tous les burkinabés. Enfin, la reprise par l'État des mines de Boungou et de Wahgnion avait pour but d'une part, de faire cesser un conflit entre les sociétés Endeavour Mining et Lilium Mining, et d'autre part de montrer au monde que le Burkina Faso a les ressources nécessaires pour exploiter lui-même ses ressources minières.

En somme, l'ensemble des réformes menées et à mener dans le secteur minier devront permettre au Burkina Faso de tirer vraiment profit de ses ressources, tout en faisant la promotion de l'expertise nationale et de la fourniture locale.

P.F. : Le 18 juillet 2024, l'Assemblée législative de transition a adopté le projet de loi portant Code minier et celui relatif au Contenu local. Elle met ainsi à votre disposition un instru-

ment juridique solide et actualisé pour mieux encadrer le secteur minier. Quels bénéfices à court, moyen et long termes, le Burkina Faso entend tirer de cette réforme législative et réglementaire ?

Y.Z.G. : Le Code minier a défini des dispositifs pour permettre au Burkina Faso de vraiment tirer profit de ses ressources minières. Cela passe par une meilleure organisation des artisans miniers (obligation de constitution de coopérative pour l'exploitation artisanale), une promotion du développement des unités semi-mécanisées), la suspension des exonérations accordées aux sociétés minières en phase d'exploitation, l'augmentation de la part de l'État à titre gratuit dans le capital des sociétés minières en phase d'exploitation, la promotion des entreprises locales dans la fourniture des biens et services miniers sont entre autres des éléments qui assurent des bénéfices indéniables pour le Burkina Faso à court, moyen et long terme. La possibilité offerte par le Code minier dans le sens de la négociation des conventions avec les sociétés minières est un gage



- d'application immédiate de certaines réformes.

P.F. : *Lors de l'adoption de ce texte, les députés ont recommandé à votre Gouvernement, l'adoption diligente d'un code minier de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel. Est-ce un projet à l'ordre du jour au Burkina Faso et dans les autres pays de l'AES ?*

"Il n'est pas exclu [...] d'adopter un Code minier propre à l'AES."

Y.Z.G. : L'adoption d'un Code minier de l'AES devrait venir conforter l'Alliance entre les trois pays en termes de promotion de l'investissement dans le secteur minier. Il n'est pas exclu effectivement pour les trois pays, au regard de leur vision commune, d'adopter un Code minier propre à l'AES. Mais il y a plusieurs préalables à prendre en considération avant d'arriver à un Code minier de l'AES. Les travaux effectués en novembre 2023 à Bamako, au Mali ont déjà permis de mettre sur la table le potentiel minier des pays de l'AES. En intégrant le secteur minier comme un secteur prioritaire de l'AES, lors de la rencontre des Ministres de l'AES tenue en février 2024, cela est gage d'une fédération de la vision minière des trois pays.

P.F. : *Quelles évaluations peut-on faire du potentiel des ressources combinées de l'AES et sachant que l'industrie minière, dont les acteurs internationaux sont connus, requière des financements importants, les pays de l'AES ne risquent-ils pas de s'écharper pour attirer, chacun chez soi, les meilleurs investisseurs ?*

Y.Z.G. : En effet, lors de la réunion des experts tenue en fin novembre 2023 à Bamako, au Mali, le potentiel minier des pays de l'AES a fait l'objet d'évaluation. Les États membres de l'AES regorgent d'importantes réserves minières et pétrolières qui sont entre autres l'or, le diamant, le manganèse, le phosphate, le zinc, le cuivre, le calcaire

à ciment, le fer, le granite, le kaolin, le gypse, sans oublier les substances qui jouent un rôle très important dans la production d'énergie telles que l'uranium, le lithium, l'hydrogène, le pétrole, le charbon, le thorium, le plutonium, le cobalt, le nickel, les terres

rare, le lignite, les schistes bitumineux. La mise en place d'un Code minier commun et d'une politique de valorisation commune à l'ensemble des pays de l'AES (création d'usines de transformation locale des produits telles que les cimenteries, les raffineries, les sidérurgies, etc.) devront permettre à l'espace d'assurer sa souveraineté et avoir au cas échéant, un seul langage dans la discussion avec de potentiels investisseurs. La réflexion menée lors de la 6^{ème} édition de la Semaine des Activités Minières d'Afrique de l'Ouest (SAMAO) à ce sujet a permis d'avoir des recommandations dans le sens de la fédération des textes législatifs relatifs au secteur minier des pays membres de l'AES.

P.F. : *L'artisanat minier est une des plaies de la gestion du secteur. La porosité de nos frontières a facilité la naissance d'un trafic d'or qui échappe au contrôle des États. La problématique de l'orpaillage, de l'exploitation illégale de l'or et de sa commercialisation sera-t-elle au cœur des préoccupations de l'AES ?*

Y.Z.G. : Il est à noter l'importance du sous-secteur de l'artisanat minier dans les pays de l'AES. Au Burkina Faso, plus de 800 sites ont été répertoriés par la cartographie faite par l'Agence Nationale de l'Encadrement des Exploitations Minières Artisanales et Semi-mécanisées (ANEEMAS). Le sous-secteur occupe plus de 2 millions d'orpailleurs et

produits plus de 9,5 tonnes d'or par an selon les études de l'INSD en 2016. La contribution du sous-secteur au panier de la ménagère est considérable selon les études de Maran (2011), et son impact sur les communautés locales a été démontré par les travaux de Bazillier et Girard (2018). Au regard de l'impact de ce sous-secteur, des défis énormes sont à relever, allant de la formalisation des sites, de l'encadrement des exploitants et de la lutte contre la fraude de l'or. La plupart des États membres de l'AES l'ont compris et ont mis des dispositions législatives et réglementaires en place pour mieux promouvoir le sous-secteur. Cela passe par la formation des artisans miniers, la promotion de leur regroupement en coopératives et en fédérations, la définition de stratégie d'encadrement et de formalisation, la définition des couloirs ou de zones d'orpaillage, le développement d'un cadre de concertation avec les acteurs artisanaux, la promotion de la semi-mécanisation, etc.

L'ensemble de ces mesures si elles sont bien appliquées devront permettre un meilleur contrôle du sous-secteur au regard de la volonté des artisans miniers à mener leurs activités conformément à la réglementation des différents pays.

P.F. : *Ouagadougou accueille depuis 1970 l'Autorité de Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma, communément appelée Autorité du Liptako-Gourma (ALG). Cette initiative transfrontalière, ancêtre de l'AES, a-t-elle su répondre, dans le secteur minier et énergétique, aux aspirations de ses pères fondateurs, à savoir mutualiser les projets de développement et l'exploitation des ressources de la région ?*

Y.Z.G. : L'ALG a fait ses preuves dans le secteur énergétique surtout en matière d'électrification rurale dans les trois pays. Aujourd'hui l'AES est une vision renforcée de l'ALG qui



devra permettre la mise en commun de plusieurs projets de développement au profit de nos populations.

P.F. : *Quelle passerelle sera créée entre l'ALG et l'AES, ou faudrait-il craindre une passation de charge entre l'organisation vieille de 54 ans et la nouvelle née l'AES ?*

Y.Z.G. : Pas du tout. C'est plutôt une opportunité de renforcer et d'accélérer la mise en œuvre des projets communs. C'est une aubaine d'avoir déjà l'ALG comme structure expérimentée capable de jouer le rôle moteur d'identification et d'accompagnement dans la mise en œuvre des-dits projets.

P.F. : *Les trois pays de l'AES sont confrontés à des difficultés dans la fourniture de l'électricité. Vous déclariez que "le gouvernement burkinabé veut passer à l'horizon 2028 à un taux d'électrification rurale de moins de 10 % à au moins 50 %". Avec les projets de construction de centrales solaires (le projet de mini-centrale à Bouanga par exemple au Burkina, le parc solaire de Gourou Banda au Niger ou la centrale solaire de Sanankoroba au Mali), le mix énergétique de ces trois pays prend-il un virage irréversible ou sont-ce des solutions temporaires ?*

Y.Z.G. : La situation énergétique des pays de l'AES est caractérisée par une forte prédominance de la biomasse dans la consommation énergétique, soit plus de 75 %, suivie des importations d'hydrocarbures, soit plus de 20 %, et de l'électricité qui est d'environ 5 %. Le taux d'accès à l'électrification dans les trois États membres de l'AES reste faible. La production thermique et les importations d'énergie électrique occupent une part prépondérante dans le mix énergétique des trois pays de l'AES.

Les systèmes électriques se caractérisent par des réseaux interconnectés, des centres isolés et des mini-réseaux d'électrification rurale. Lors de la réunion des experts de la commission sécurité énergétique des États de l'AES, tenue

"Nos États ont la capacité [...] pour gérer des infrastructures nucléaires."

du 23 au 24 novembre 2023 à Bamako, il a été convenu de développer des axes de coopération dont l'axe du développement des énergies renouvelables visant ;

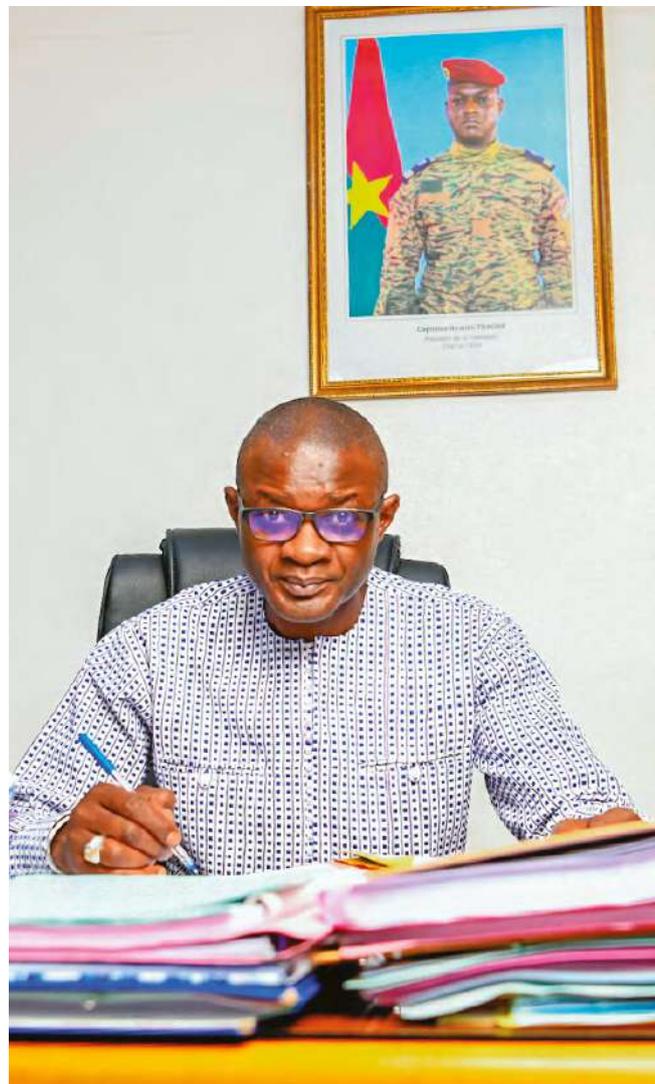
- l'accélération de la mise en œuvre des projets solaires à vocation régionale dans l'AES ;
- le développement de mini-centrales hydroélectriques dans le bassin du Sourou ;
- la valorisation de l'hydrogène vert/naturel ;
- le développement des unités de fabrication et de montage des équipements d'Énergies Renouvelables (EnR) (Batteries de stockage, panneaux photovoltaïques etc.) ;

Il va s'en dire qu'avec la réalisation de ces projets en matière d'énergie renouvelable, le mix énergétique de AES prend un tournant décisif.

P.F. : *Le nucléaire a été annoncé par le Mali et le Burkina Faso comme une solution prochaine à la question énergétique. Le leader russe ROSATOM a été contacté à cette fin. Pensez-vous que le nucléaire soit l'ultime solution à la question de la souveraineté énergétique ? Nos pays ont-ils, aujourd'hui, les moyens en termes de technologie et de capital humain pour gérer des infrastructures nucléaires ?*

Y.Z.G. : Le développement d'un programme électro-nucléaire civil au sein de l'AES est une solution réaliste au regard des potentialités dans ce domaine, ainsi que du besoin énergétique énorme dans les trois États.

Oui le nucléaire reste la solution à la question de la souveraineté énergétique pour un développement industriel de l'ensemble des États de l'AES. Je répondrai par l'affirmative. Nos États ont la capacité en



termes de technologie et de capital humain pour gérer des infrastructures nucléaires. Il faut juste de la volonté et aujourd'hui cette volonté est manifestée par les plus hautes autorités de l'AES.

Cette source a l'avantage d'offrir une stabilité sur le coût de production sur une longue période par rapport aux autres sources. Avec le partenaire stratégique qui est la Russie à travers ROSATOM nous relèverons le défi en termes de moyens technologiques et humains pour gérer les infrastructures nucléaires ■

Propos recueillis par B.S.





ISMAËL SIBY, RAFFINEUR LIBÉRAL, ENGAGÉ POUR UNE INTÉGRATION ÉCONOMIQUE DE L'AES.

Ismaël Siby, Président Directeur Général de la raffinerie d'or Marena Gold est un homme discret bien que connu de l'ensemble des acteurs du secteur minier. Il a fait le pari, il y a plus d'une décennie, de créer une raffinerie d'or au Mali. Aujourd'hui, son expérience, combinée à une expertise renforcée, l'amène à conquérir un autre pays de la région ouest-africaine, le Burkina Faso. Il inscrit son parcours dans la concrétisation de la vision de l'Alliance des États du Sahel (AES).

Ayant fait ses armes à Hong-Kong pendant près de 20 ans, c'est un libéral, rompu aux rythmes des marchés internationaux et au circuit commercial de l'or, qui foule le sol du Mali avec l'ambitieux projet de créer une raffinerie d'or. Bien lui en a pris parce qu'au bout de l'aventure, le Mali dispose d'une des rares usines d'affinage d'or totalement opérationnelle. Marena Gold, du nom de son entreprise, s'est donnée pour objectif de contribuer à faire briller l'or pour les maliens en complétant la chaîne de valeur par l'affinage de l'or au Mali avant son exportation.

Dans ses interventions lors de grands fora, Ismaël Siby explique que son entreprise a une moyenne (en volume) de 6 tonnes d'or raffiné pour une capacité de 28 tonnes annuelles. Se mettant à la disposition des multinationales, Marena Gold se veut aussi un acteur de la maîtrise de la production artisanale de l'or au Mali.

Fort de cette expérience malienne, Marena Gold a fait la une de la presse sous régionale en novembre 2023, en raison d'une collaboration avec l'État du Burkina Faso. En effet, à travers la SONASP (Société nationale des substances précieuses du Burkina Faso), société d'État, le Gouvernement Burkinabé a signé un partenariat public-privé avec Ismaël Siby pour la construc-

tion de la première raffinerie du pays. Marena Gold est chargée de mobiliser les ressources et compétences pour le fonctionnement de cette raffinerie.

● **Les prémisses d'une intégration économique de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel.**

D'une capacité de production de 150 tonnes d'or pur à 99,99% par an, soit environ 400 kg d'or par jour, cette raffinerie produira ses premiers lingots d'or de 22 carats avant fin 2024. "C'est un partenariat Sud-Sud, pour partager nos compétences avec le pays des hommes intègres. Ce PPP détermine 51% pour l'État burkinabé et 49% pour Marena Gold", souligne Ismaël Siby. Il voit dans ce partenariat les prémisses d'une intégration économique de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel, mais aussi la mise en valeur des compétences locales. Pour lui, "les pays de l'AES sont les mieux placés en termes de capital humain, parce que ces deux pays sont en production depuis une vingtaine et trentaine d'années. Le Mali a suffisamment des vétérans dans le secteur ; cela dit, il nous faut former la nouvelle génération pour subvenir à la demande de l'industrie et ses business connexes".

L'artisanat minier est un pan important du business pour Ismaël Siby. Ce secteur joue un rôle aussi important que le secteur industriel. Il milite pour un

encadrement des orpailleurs en coopératives, leurs formations pour les sortir de l'informel et en faire des professionnels, afin d'avoir une exploitation saine qui respecte toutes les obligations environnementales et maîtriser ainsi la chaîne de valeur. Le libéral de Hong-Kong fait valoir également une dimension sociale dans l'approche de ses projets. Il clame, à qui veut l'entendre, qu'il faut que l'or brille pour les Maliens et les africains en général, dont les ressources minières sont en majorité exploitées par des sociétés multinationales.

● **Participer au développement économique du pays en créant des emplois.**

C'est dans cet esprit qu'il a lancé le projet de la Société Minière du Mali (S2M). Cette société a pour particularité d'avoir mobilisé auprès de sociétés nationales près de 500 millions de francs CFA avec pour objectif de "jouer un rôle de premier plan dans l'exploitation de nos ressources minières par une société détenue par les maliens qui visent un but commun, de participer au développement économique de leur pays en créant des emplois". Pour Ismaël Siby, ce projet ne se limite pas qu'au Mali : "La S2M envisage de s'étendre avec le temps dans les autres espaces du Liptako-Gourma et donc dans les pays de l'AES" ■

Par B.S.



MARENA GOLD MALI

L'EXPERTISE DU RAFFINAGE D'OR AU SERVICE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Plongez dans l'univers de MARENA GOLD, la seule raffinerie d'or opérationnelle au Mali, où excellence et innovation s'unissent pour offrir des produits et services de qualité supérieure et garantir la satisfaction de ses clients.

Aujourd'hui, MARENA GOLD s'affirme au Mali comme un acteur incontournable dans le secteur des métaux précieux. Avec une réputation de fondeur bien établie, la raffinerie est un partenaire de confiance pour les bijoutiers, les entreprises industrielles et les banques commerciales. Sa capacité de production atteignant jusqu'à 100 kg de lingots d'or par jour, avec une pureté de 99,9 %, témoigne de son engagement envers l'excellence.

■ UN SAVOIR-FAIRE INÉGALÉ

MARENA GOLD se distingue par son processus de raffinage de pointe, respectant les normes les plus strictes de l'industrie. Grâce à un laboratoire d'analyse complet, MARENA GOLD est l'un des plus grands testeur indépendants d'or et d'argent en Afrique de l'Ouest.

Le laboratoire, agréé par le ministère des Mines, utilise des méthodes avancées comme l'essai au feu et la technologie XRF pour garantir la précision et la fiabilité des résultats.

■ UN ENGAGEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Consciente des enjeux environnementaux, MARENA GOLD est engagée dans une démarche de développement durable. L'entreprise met ainsi en œuvre des pratiques responsables pour minimiser son empreinte écologique tout en maximisant les avantages socio-économiques pour les communautés locales.

Ce soutien aux acteurs locaux renforce les liens, contribue au contenu local et favorise le développement régional.

■ DES PROJETS D'AVENIR

Avec des concessions minières dans la zone de Kéniéba, MARENA GOLD prévoit d'élargir ses activités et de promouvoir des normes mondiales élevées.

En partenariat avec le gouvernement du Burkina Faso, la raffinerie construit également une nouvelle installation d'une capacité de 400 kg par jour, démontrant ainsi son ambition de devenir le leader du raffinage d'or en Afrique de l'Ouest.

DISTINCTIONS ET RÉCOMPENSES

MARENA GOLD, et son PDG Ismaël SIBY, ont été reconnus pour leur excellence dans le secteur, recevant plusieurs distinctions témoignant de leur engagement envers la qualité et l'innovation dans le domaine des métaux précieux.



Prix panafricain du meilleur artisan pour la valorisation de l'or au Mali (Édition 2021 en Côte d'Ivoire).



Distinguée parmi les 100 entreprises les plus dynamiques du Mali (Édition 2022).



Prix de la meilleure PME d'Afrique aux Finance Africa Awards à Lomé (Décembre 2022).



Lauréat du Choiseul 100 Africa Forbes en 2023.



CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS SERVICES OU POUR ÉTABLIR UN PARTENARIAT
RAFFINERIE D'OR MARENA GOLD MALI
 RAFFINAGE | TEST D'OR

Rue 199, Porte 566, Niamakoro Cité UNICEF | Bamako - Mali.
 Tél. : +223 20 20 11 12

www.marenagoldmali.com



La coopération dans le secteur minier demandera des législations nationales fortement harmonisées, mais aussi des moyens pour leur application dans l'ensemble de l'AES.

L'AES PEUT-ELLE VRAIMENT COMPTER SUR SON POTENTIEL MINIER ET ÉNERGÉTIQUE ?

Les discours se multiplient au rythme des nombreuses rencontres politiques et techniques pour la mise en place des structures devant à la fois, accompagner la création de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel et animer son existence. La promesse ferme qui est faite par les chefs d'État du Mali, du Burkina Faso et du Niger, est que l'AES ne sera pas une arlésienne. Cette zone géographique est pourtant référencée comme étant riche en ressources minérales et en produits gaziers et pétroliers. L'AES en tant que zone économique viable peut-elle compter sur son potentiel minier et énergétique ? L'affirmatif en réponse à cette question entraîne une cascade de points à élucider dans un écosystème dont l'étendue se déploie des décideurs politiques jusqu'aux acteurs économiques.

Le 28 janvier 2024, la carte des relations géopolitiques dans la région de l'ouest africain a connu un bouleversement, avec la décision de trois pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) de se retirer de cette organisation quasiment cinquantenaire. Le Burkina-Faso, le Niger et le Mali ont, dans la foulée, donné corps à la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) à Niamey, à l'occasion du premier sommet de ce nouvel entrant sur la scène des relations multilatérales. Ce choix des trois pays est guidé principalement, selon le Traité constitutif du 6 juillet 2024, par le besoin de mutualiser "leurs efforts en matière de défense et de sécurité" et "à promouvoir le développement économique de leur espace". Cette orientation politique ne laisse que peu de place, pour l'instant, à la dimension économique, et moins encore à l'aspect très spécifique de l'industrie minière et pétrolière.

Cependant, les bases sont posées par le Traité qui, en son article 5 engage les États confédérés à "coopérer en matière de progrès économique et financier en vue de la réalisation d'in-

vestissements structurants". Le champ des possibles est donc vaste. Souvenons-nous que l'histoire des relations entre ces trois pays démontre que des pistes de coopération dans le domaine agropastoral, énergétique et infrastructurel ont pourtant déjà été explorées. Le Liptako-Gourma, zone frontalière des trois pays de l'AES, qui jusqu'en 2017 était l'épicentre de cette coopération tripartite, a dû élargir son spectre à l'ensemble des territoires du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Ainsi donc, l'AES hérite d'un esprit de coopération couvrant une superficie de 2 781 200 km², soit près de 54% du territoire de la CEDEAO.

● Une vaste superficie signifie-t-elle un sous-sol riche ?

Grande comme 49 fois le Togo ou 14 fois le Sénégal, l'AES est un vaste territoire à la géographie marquée par d'indéniables traits sahéliens. Chacun de ses pays peut d'ailleurs individuellement revendiquer un potentiel minier et énergétique important. Le Mali et le Burkina Faso caracolent régulièrement dans le haut du classement de la production aurifère africaine,

tandis que le Niger est connu pour son uranium. En 2017 déjà, l'OCDE relevait que "la production d'or au Burkina Faso et au Mali [constituait] le principal moteur des exportations et une part importante des recettes publiques. Le secteur extractif au Niger reste par contre dominé par la production de pétrole et d'uranium".¹

Au Burkina Faso, en 2022, la production d'or fin a été estimée à 57,674 tonnes pour 7,328 tonnes d'argent. Cette production provient essentiellement des mines d'Essakane (Oudalan), de Houndé (Tuy), de Mana (Balé, de Wahgnion (Léraba), de Bissa (Namentenga), de Boungou (Tapoa), de Karma (Yatenga), de Youga (Boulgou), de Sanbrado (Ganzourgou) et du projet Bomboré (Ganzourgou) rentré en production au dernier trimestre 2022. Le Mali revendiquait pour l'année 2023, une production industrielle d'or record de 66,593 tonnes d'or. Avec ses quinze mines industrielles, le Mali cumule également une longue expérience d'exploitation aurifère avec la mine de Kalana entrée en fonctionnement en 1985. Le Ministère des Mines du Niger estimait, quant à lui en janvier

¹ Étude d'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or produit au Burkina Faso, au Mali et au Niger, préparé par Roberto Sollazzo, OCDE/ALG, 2018.

●●● 2024, les réserves d'or du pays à 5,65 tonnes. Assez peu en regard des 521 283 tonnes d'uranium ou encore les 45 593 tonnes de cuivre. Les gisements de fer de Say et de Kollo (Niger) possèdent des réserves estimées à 1,2 milliards de tonnes, avec une teneur évoluant de 40 à 45% Fe₂O₃ selon les études de la société KHO Humboldt. Ainsi donc, dans ces pays, aux caractéristiques géologiques identiques par endroit (formation géologique du craton Ouest-Africain stabilisé il y a 2 milliards d'années), les métaux ferreux (manganèse, magnétite, nickel, etc.), non ferreux (cuivre, antimoine, plomb, zinc, bauxite) ou encore ce qu'on nomme les métaux technologiques (cobalt, chromium, lithium), ont un potentiel annoncé important mais encore peu exploité. Ce qui fait dire au ministre burkinabé de l'Économie et des Finances, M. Aboubakar Nacanabo que *"l'essentiel des ressources naturelles de la CEDEAO se retrouve dans les pays de l'AES"*. Dans une déclaration à l'Agence d'information du Burkina (AIB), le ministre Nacanabo a soutenu que *"les ressources sont là. Il suffit que nous puissions avoir l'intelligence nécessaire pour pouvoir les exploiter à bon escient pour faire de cet espace, un espace viable et surtout prospère"*.

● **Exploitation commune ou harmonisation de l'exploitation ?**

Le schéma de la Confédération ne laisse pas de doute sur le fait que les pays garderont une souveraineté entière sur les politiques nationales. Mais dans l'élan de coopération renforcée, et même intégrée, peut-on imaginer une exploitation commune des ressources du Sahel ? Cette option nécessiterait cependant une intégration économique dont les bases seraient solidement installées et dont les rouages seraient connus aussi bien des États que des

investisseurs, et autres acteurs des secteurs extractifs. Concrètement, une gestion commune des ressources du sous-sol des trois pays signifierait une gestion fédérale qui ne dirait pas (encore) son nom.

A contrario, et pour rester conforme à la lettre du Traité de l'AES, les trois États devront collaborer pour un développement harmonieux de leur secteur extractif respectif. Les parlementaires du Burkina Faso ont appelé, dans ce sens, le 18 juillet dernier, à *"l'adoption diligente d'un code minier de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel"*. Lors du processus d'adoption du Règlement portant Code Minier Communautaire révisé de l'UEMOA, l'ancien ministre des mines et des carrières du Burkina Faso, M. Oumarou Idani, rappelait qu'un texte communautaire vise à faire en sorte que *"les États membres de notre communauté parlent le même langage d'une part, et d'autre part, privilégient la coopération et le partenariat en lieu et place de la compétition entre eux, qui ne profiteraient qu'aux autres"*.

Dans le cadre de l'AES, le Mali et le Burkina Faso ont, respectivement, en 2023 et 2024, révisé leurs codes miniers pour les adapter à l'évolution du contexte politico-économique. Un Code unique pour les trois pays ne semble donc pas être le choix, pour l'instant, de la Confédération. Il s'agirait plutôt de travailler à une harmonisation des codes existants, qui au demeurant, sont assez similaires. Le même exercice devra être envisagé pour les codes pétroliers des trois pays.

● **Collaborer oui, mais comment ?**

Le président du Groupe SAER, M. Diadié Sankaré, a mis en évidence ce besoin d'harmonisation avec l'exemple de son attachement au contenu local. En effet, quand il faudra une application pure et simple des lois portant sur le contenu local

au Mali et au Burkina Faso, les investisseurs de ses deux pays seront, inversement, incapables d'opérer dans l'un ou l'autre pays de l'AES. Ce qui fait dire aux investisseurs qu'une harmonisation des textes est un préalable à une intégration économique réussie de l'AES. Les codes miniers, les codes douaniers et les codes des investissements devront s'aligner pour promouvoir la recherche, l'exploitation et la transformation des substances minérales des États membres. C'est un vaste chantier, qui demandera un temps d'installation, mais qui n'est pas au-dessus des moyens et des ambitions de ces pays.

En second lieu, il urge de concrétiser la volonté de création d'un marché commun. L'AES, c'est 71,5 millions d'habitants, soit 16,9 % de la population de la CEDEAO et 50,7 % de celle de l'UEMOA. Ce marché est à la fois une force, mais pourrait être également une faiblesse si les conditions d'interopérabilité ne sont pas mises en place. Le plan d'action de la Présidence malienne de la Confédération (NDLR : Le Président Assimi GOÏTA a été désigné Président de la Confédération de l'AES pour une année) pointe en bonne place des initiatives pour l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens dans l'espace commun.

Un autre préalable serait certainement la mise en place d'un mécanisme de coopération qui irait au-delà des rencontres techniques et politiques. Dans ce sens, certains experts de la question s'interrogent sur la création d'un organe de gestion des initiatives de développement de l'AES, ou s'il faut simplement une révision du Traité du Liptako-Gourma pour faire de l'Autorité de Développement Intégré des États du Liptako-Gourma (ALG) la structure d'exécution des projets dans le secteur minier.



Le défi du capital humain reste entier pour ces pays qui, durant de longues années, ont vu l'exploitation minière d'envergure réservée aux multinationales. Promouvoir l'investissement dans la zone AES se conjuguera avec des fondations solides, pour donner toute la confiance dont ont besoin les investissements de ce secteur. Dans ce sens, un projet régional de formation aux métiers des mines et du pétrole serait un excellent signal. Dans le même sens, une harmonisation des conditions d'emploi dans le secteur extractif permettrait de répartir équitablement les compétences et le capital humain.

Parmi les propositions faites par certains chercheurs sur le sujet, la question de la spécialisation territoriale est en bonne place. Pour les experts, ces pays, après une trentaine d'années dans ces industries, devraient se répartir les matières. Le Mali aurait ainsi toute la chaîne de l'industrie aurifère et du lithium, quand le Burkina Faso se concentrerait sur le fer et les autres produits de diversification. Quant au Niger, il demeurerait au cœur de l'industrie pétrolière et de l'exploitation de l'uranium dans la zone. Cette proposition a l'avantage de permettre une répartition juste et efficace des ressources financières de la Confédération, quand on sait que les besoins de financement des secteurs extractifs sont colossaux dans les phases de

recherche et de développement pour les économies, prises individuellement, de l'AES.

● **Et le pétrole dans tout ça ?**

Il y a une attente particulière, qui frise le fantasme auprès des populations de l'AES, sur la richesse du sous-sol en pétrole. Le ministre des Mines du Mali, lors d'une interview télévisée sur la chaîne nationale du Mali, a rappelé pourtant un principe simple : *"de 1960 à aujourd'hui, le Mali n'a pu financer que 5 forages pétroliers. Il nous faut aller à la vitesse supérieure en réunissant les moyens nécessaires pour financer la recherche pétrolière"*. Sans cette recherche et malgré le potentiel des bassins sédimentaires du Mali, qui couvrent plus de 900 000 km², ce pays ne peut être cité parmi les pays producteurs de pétrole. Cependant, le Mali se positionne comme un acteur incontournable sur la recherche gazière avec un potentiel sur l'hydrogène que la société Hydroma qualifie, sur son site internet, *"d'important champ"*. Le chercheur Alain Prinzhofer, de l'Institut de Physique du Globe de Paris, disait que *"le bassin de Bourakébougou possédait les caractéristiques géologiques et géochimiques uniques d'un système d'hydrogène actif, ce qui sous-entend que l'hydrogène est toujours en cours de formation et que son exploitation serait durable"*.

Le Niger, sur la question du

pétrole, a pris de l'avance sur ses voisins. En effet, depuis 2011, le Niger a rejoint le club des pays producteurs de pétrole. S'il est vrai qu'à cette époque, la production de 20 000 barils par jour était du fait d'une société chinoise (China National Petroleum Corporation), en 2019, la compagnie nationale, la Société Nigérienne du Pétrole (SONIDEP), s'est lancée, elle aussi, dans la production de d'or noir. Aujourd'hui, le Niger est en capacité d'exporter 90 000 barils par jour via le Bénin. Les réserves de pétrole de ce pays étant évaluées à 2 milliards de barils, il y a de quoi faire valoir une importante industrie pétrolière au service des pays de l'AES.

● **Des moyens appliqués à une forte harmonisation.**

La coopération dans le secteur minier demandera, en fin de compte, des législations nationales fortement harmonisées, mais aussi des moyens pour leur application sur l'ensemble de la zone de l'AES. Aussi, il ne devrait pas seulement s'agir de la gestion des mines industrielles, mais aussi, et surtout, de la question des petites mines ou encore de l'artisanat minier. L'exploitation illégale, justifiée autrefois par la porosité des frontières dans l'espace UEMOA, pourra, souhaitons-le, trouver une solution dans le cadre de la Confédération ■

Par Baba Sakho.

Les projets régionaux dans le secteur minier et énergétique.

Dans le secteur des mines, les trois pays constituant l'AES ont fait plusieurs professions de foi par le passé.

- L'ALG a, depuis 1984, émis un projet de cartographie géophysique aéroportée de la région du Liptako-Gourma. Ce projet, soumis à l'Agence Canadienne pour le Développement International (ACDI), n'a pu être entièrement exécuté pour défaut de ressources financières.
- L'ALG a également porté en 1974, le projet *"Hydrologie de la région du Liptako-Gourma"* et mené des études, notamment un cas portant sur l'identification et l'évaluation des chaînes d'approvisionnement en or issu de l'artisanat minier et de la petite mine.
- À noter aussi le programme d'actions, toujours en cours, pour la promotion et le développement de l'industrie extractive dans la zone du Liptako-Gourma, qui a pour objectif de doter les services des Mines d'un plan d'actions, avec pour optique de contribuer à l'émergence des États membres de la région du Liptako-Gourma dans le domaine de l'exploitation responsable des ressources minérales.

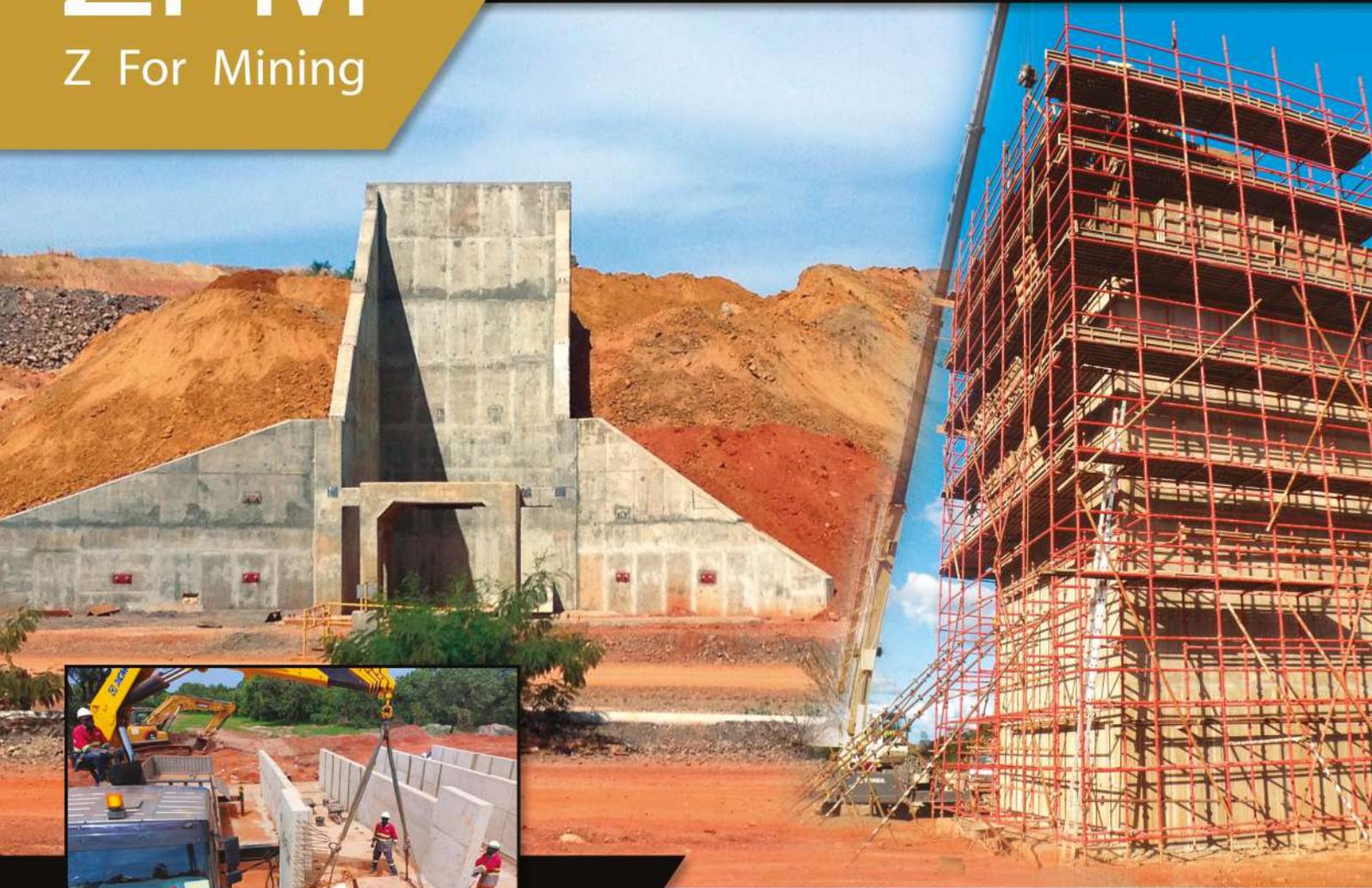
B.S.



ZFM

Z For Mining

QUALITÉ • FIABILITÉ • ENGAGEMENT



**PLUS QU'UN PARTENAIRE
EN CONSTRUCTION**

**UNE GARANTIE
DE SUCCÈS.**

ILS NOUS FONT CONFIANCE :

- RESOLUTE MINING
- SOMISY
- CAPITAL DRILLING
- MEES FZC
- LEO LITHIUM - LMSA
- BYRNECUT (MUC)

CONSTRUIRE POUR L'AVENIR

Depuis 2016, chez Z For Mining (ZFM), nous faisons beaucoup plus que de bâtir des infrastructures : nous construisons des liens de confiance solides et durables.

Renommés pour notre expertise en génie civil et BTP, nous nous engageons à respecter les plus hauts standards de qualité et de sécurité, garantissant ainsi la réussite et la satisfaction de tous vos projets, dans le plus grand respect des délais.

Nos équipes, majoritairement composées de talents locaux, pilotent avec succès des projets variés, allant du bâtiment aux infrastructures minières.

Mais, au-delà de la construction, ZFM s'investit également au quotidien dans le bien-être des communautés locales et soutient activement le sport, notamment en parrainant la Fédération Malienne de Judo et Ju-jitsu.

Chez ZFM, nous construisons des fondations pour l'avenir, engagés envers le développement et la prospérité de nos communautés.

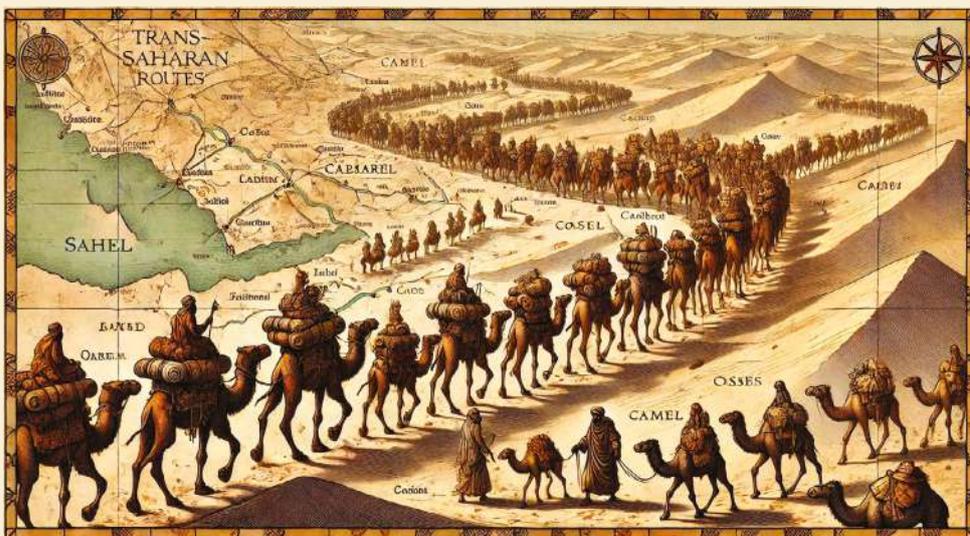
BTP SPÉCIALISÉ EN GÉNIE CIVIL : BÂTIMENT | BÉTON ARMÉ | PONTS ET CHAUSSÉES | TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE MINIÈRE | TRANSPORT DE MINÉRAI

CONTACT | Z FOR MINING | TÉL. : +223 20 21 21 92 / +223 76 24 69 68 | BPE 3743 BAMAKO • MALI



RESSOURCES MINIÈRES, INDUSTRIES EXTRACTIVE ET ÉNERGIES DANS L'AES : UN VOYAGE HISTORIQUE ENTRE LE MALI, LE BURKINA FASO ET LE NIGER.

Les territoires actuels du Mali, du Burkina Faso et du Niger, formant aujourd'hui l'AES, regorgent de ressources naturelles qui ont joué un rôle crucial dans le développement économique et les échanges commerciaux à travers les siècles. Du commerce de l'or et du sel dans les anciens empires sahéliens à l'extraction moderne de l'uranium et du pétrole, ces régions ont déjà su tirer parti de leurs richesses minières et énergétiques pour façonner leur destin. À travers ce voyage historique, POINT FOCUS explore l'évolution des secteurs miniers et énergétiques de ces immenses territoires, retraçant l'impact de ces ressources sur les échanges internes et régionaux, tout en démontrant leur poids économique et leur influence sur les dynamiques locales à travers les âges.



L'or a joué un rôle central dans la prospérité des vastes territoires formant aujourd'hui l'AES. Dès le 3^{ème} siècle, l'Empire du Ghana exploitait des mines d'or situées dans les régions de Bambouk (actuel Mali) et de Bouré (actuelle Guinée). L'or extrait de ces terres était acheminé vers le nord, où il était échangé contre du sel et d'autres marchandises, contribuant ainsi à la richesse de l'empire et au développement des échanges transsahariens, puis les caravanes transportaient ces ressources notamment jusqu'à la Méditerranée, d'où elles transitaient vers les contrées entourant le bassin méditerranéen dont l'Europe.

Les empires qui ont suivi, notamment le Mali sous Soundiata Keïta et Kankou Moussa, ont également tiré leur prospérité de cette ressource. L'or a donc, non seulement renforcé les économies locales, mais a aussi contribué au rayonnement international de la région. En parallèle, le fer et le cuivre étaient des ressources non moins importantes.

Le Burkina Faso, notamment dans la région de Kaya, est connu pour ses traditions métallurgiques vieilles de plus de deux millénaires. La métallurgie du fer y était, en effet, florissante et des vestiges d'anciens fourneaux témoignent d'une importante production industrielle locale. Le fer servait à la fabrication d'armes, d'outils et d'ornements, essentiels à l'économie et à la défense des anciens royaumes. La métallurgie du fer a donc commencé très tôt dans la région, avec des preuves archéologiques datant de plus de 2 500 ans.

Le cuivre, quant à lui, était extrait dans l'actuel Niger et jouait un rôle crucial dans l'artisanat et le commerce. Des vestiges de cette activité ont été découverts autour d'Agadez et dans d'autres régions du pays. Le cuivre servait à la fabrication d'objets utilitaires et ornementaux, et était échangé contre d'autres produits à travers le commerce transsaharien.

Le sel, surnommé "l'or blanc", était également vital. Des mines de sel comme celles de Taoudeni au Mali fournissaient

cette ressource précieuse, utilisée pour la conservation des aliments et le commerce à grande échelle. Le sel était échangé contre de l'or dans des villes comme Tombouctou, formant un pilier économique central du commerce transsaharien.

● Le Sahel au centre des routes commerciales africaines depuis des siècles.

Ces matières premières circulaient librement entre les empires, renforçant ainsi la mutualisation des richesses et le développement des industries locales. Ces ressources naturelles ont donc, non seulement enrichi la région, mais elles ont aussi attiré l'attention de commerçants étrangers et d'explorateurs, plaçant le Sahel au centre des routes commerciales africaines pendant des siècles.

Les routes transsahariennes étaient donc vitales pour le commerce des ressources minières, notamment l'or et le sel, ainsi que d'autres produits comme le cuivre, le fer et les tissus. Ces routes permettaient de relier les territoires sahéliens



••• aux marchés d'Afrique du Nord et d'Europe, et jouaient un rôle essentiel dans la circulation des richesses à travers le continent.

Le commerce transsaharien a également permis l'émergence de grandes villes comme Gao, Tombouctou et Djenné, qui sont devenues des carrefours commerciaux et culturels. Le Mali, le Niger et le Burkina Faso actuels ont ainsi contribué à l'essor économique de l'Afrique de l'Ouest grâce à l'exploitation et au commerce de leurs ressources naturelles.

● **Une modification profonde des dynamiques locales sous l'ère coloniale.**

La période coloniale, débutant au 19^{ème} siècle avec la présence française, marque un tournant décisif dans l'exploitation des ressources minières et énergétiques dans les territoires du Mali, du Niger et du Burkina Faso. Avec la Conférence de Berlin en 1884-1885, les puissances coloniales européennes ont commencé à partager l'Afrique, et la France a pris le contrôle de la région.

L'objectif principal des colonisateurs était d'exploiter les ressources naturelles pour le bénéfice des métropoles. Dans cette logique, de nombreuses mines d'or, de fer et de cuivre ont été explorées et exploitées de manière systématique. Les infrastructures ont été mises en place pour faciliter l'extraction et l'exportation de ces ressources vers l'Europe. Des chemins de fer ont été construits, notamment celui reliant Dakar à Bamako, pour faciliter notamment le transport des produits miniers. Cependant, la colonisation a profondément modifié les dynamiques locales. Les communautés qui auparavant profitaient des ressources étaient désormais dépossédées. L'exploitation était organisée pour répondre aux besoins des industries européennes, le plus souvent au détriment des populations locales. Par exemple, les mines de Bougouni au Mali, connues pour leurs réserves aurifères, étaient gérées par des compagnies coloniales françaises, privant les populations maliennes de cette richesse.

Durant cette période, les échanges internes entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso étaient donc réorientés pour servir les intérêts économiques des colons. Les richesses étaient drainées vers

l'Europe, et les communautés locales n'en tiraient que peu de bénéfices. Cette dynamique a donc affaibli les économies locales, créant ainsi une dépendance vis-à-vis des métropoles européennes.

● **La difficile gestion autonome des ressources minières et énergétiques.**

En parallèle, l'intérêt pour les ressources énergétiques a commencé à croître. Les premiers forages pétroliers ont eu lieu au Niger au début du 20^{ème} siècle, bien que leur exploitation n'ait pas atteint un stade significatif avant les indépendances. La période coloniale a marqué l'institutionnalisation de l'exploitation minière et énergétique au Sahel, mais cette période a également semé les graines des inégalités économiques qui persisteront bien après les indépendances.

Avec l'obtention de l'indépendance en 1960, le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont récupéré le contrôle de leurs ressources naturelles. Cependant, les défis économiques et politiques, hérités de la colonisation, ont rendu difficile une gestion autonome des ressources minières et énergétiques.

Dans les décennies qui ont suivi l'indépendance, ces pays ont cherché à diversifier leurs économies en exploitant davantage leurs ressources. Le Niger est rapidement devenu un acteur clé dans l'industrie de l'uranium. Les mines d'uranium d'Arlit et d'Akokan ont commencé leur exploitation à grande échelle dès les années 1970, faisant du Niger le 4^{ème} producteur mondial d'uranium. Cette ressource est essentielle pour l'énergie nucléaire, et elle a attiré l'intérêt de plusieurs puissances internationales, notamment la France, qui dépend de l'uranium pour son parc nucléaire.

Au Mali, la production d'or a continué de croître. Les mines de Sadiola et de Morila, ouvertes dans les années 1990, ont permis au Mali de se hisser parmi les plus grands producteurs d'or en Afrique. La production aurifère représente d'ailleurs une part importante des exportations maliennes, et le secteur reste un moteur économique essentiel. Le Burkina Faso, quant à lui, malgré une exploitation moins intensive de ses ressources souterraines dans les premières décennies post-indépendance, a vu une augmentation significative de l'activité

minière à partir des années 2000. Les mines d'or de Essakane et de Bissa ont attiré des investissements étrangers, et le Burkina est également devenu un acteur majeur dans la production d'or en Afrique.

● **Ressources, coopération et mutualisation : piliers essentiels du développement de l'AES.**

L'exploitation des ressources énergétiques est aujourd'hui une priorité pour les trois pays du Sahel qui forment l'AES. Le Niger, avec son champ pétrolier d'Agadem, est devenu un producteur de pétrole significatif dans la région. La construction d'une raffinerie en 2011 a permis au pays de raffiner son propre pétrole, renforçant ainsi son autonomie énergétique. Le pétrole et le gaz naturel représentent une part importante des exportations du Niger, attirant des investissements étrangers.

Le Mali et le Burkina Faso, bien qu'ils n'aient pas les mêmes ressources pétrolières, se sont orientés vers les énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire. Le Mali a investi dans plusieurs projets solaires, comme la centrale solaire de Kita, qui vise à fournir de l'électricité propre à grande échelle. Ces initiatives sont cruciales pour réduire la dépendance aux énergies fossiles et promouvoir un développement durable dans la région.

● **Une histoire riche et complexe.**

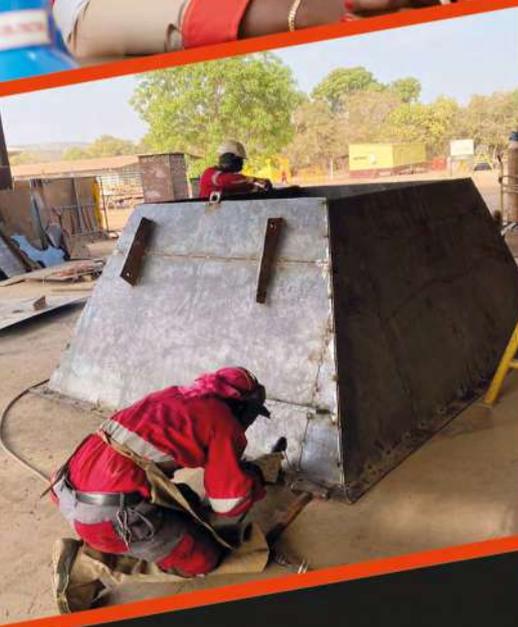
L'histoire des ressources minières et énergétiques dans les territoires de l'AES est donc riche, complexe et marquée par une exploitation ancienne et des dynamiques d'échanges internes, avec des périodes de prospérité dans des temps plus lointains, mais aussi des défis liés aux conséquences de l'exploitation coloniale. Désormais se présentent de nouveaux challenges avec l'opportunité de mutualiser les efforts et la coopération régionale dans l'exploitation des ressources, guidés par une volonté forte de reconstruction des économies nationales.

Aujourd'hui, plus que jamais, les ressources minières et énergétiques demeurent des piliers essentiels du développement économique et social de nos vastes étendues. Reste à savoir conjuguer au futur les possibilités croissantes de mutualisation.

T.Z.



CV. CIVIL-STRUCTURAL AFRICA



 BAMAKO · SIKASSO · SADIOLA | MALI
 +223 69 73 93 02
 ceo.cvcivilstructural@gmail.com
 www.cvcivilstructural.com

N°1 SIKASSO

Travailler ensemble avec succès

- Depuis 2014, CV. CIVIL-STRUCTURAL AFRICA s'est imposée comme un leader du BTP et de la construction métallique au Mali, reconnue pour ses principes de qualité, d'intégrité et d'innovation. CVC s'engage ainsi à offrir un soutien à long terme à ses clients, en combinant les meilleures pratiques d'ingénierie et en atteignant les plus hauts niveaux de compétence.
- CV. CIVIL-STRUCTURAL AFRICA offre des services variés et complémentaires, tels que la construction et la réparation de réservoirs, la plomberie, la tuyauterie, la mécanique et l'assainissement. Nos équipes, composées d'ingénieurs et de techniciens qualifiés, travaillent en étroite collaboration avec nos clients, garantissant une communication transparente et une capacité de production élevée. Nous nous distinguons par notre engagement envers la qualité, la sécurité et le respect des délais, valeurs essentielles qui nous permettent de gagner la confiance de nos clients.
- CV. CIVIL-STRUCTURAL AFRICA soutient activement la communauté locale en lui offrant des opportunités de carrière, et minimise son impact sur l'environnement en s'engageant dans des initiatives de développement durable.
- En tant que partenaire de confiance, CV. CIVIL-STRUCTURAL AFRICA est toujours prête à relever les défis de demain et à assurer le succès de vos projets.

A portrait of Diadié Sankaré, a middle-aged Black man with a shaved head, wearing glasses and a blue button-down shirt. He is resting his chin on his hand, looking thoughtfully towards the camera. The background is a warm, golden-brown gradient.

***“La première mesure
d’accompagnement doit
être la création de champions
nationaux dans tous les domaines.
Le marché de l’AES doit être
le marché de ces champions.”***

DIADIÉ SANKARÉ,
PDG DU GROUPE SOCIÉTÉ AFRICAINE D’ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS
(SAER GROUP).

DIADIÉ SANKARÉ

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GROUPE SAER.

C'est un personnage rompu à l'exercice des entrevues qui nous reçoit pour parler de son expérience et de celle de son Groupe qui, en trente années d'existence, s'est bâti une renommée au Mali, tout comme dans une douzaine d'autres pays d'Afrique. Une tasse de café à la main, l'homme ne s'encombre pas de protocole, tout comme il n'hésite pas à dire ce qu'il pense de l'évolution des secteurs mines & énergie au Mali, mais également sur le continent. Le Président Directeur Général du Groupe Société Africaine d'Études et de Réalisations (SAER GROUP) se livre pour POINT FOCUS à l'exercice du partage d'expériences sur son vécu, ses projets et sa vision économique de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel.

POINT FOCUS : Le Groupe SAER c'est une présence active dans pas moins de 12 pays du continent africain et un conglomérat de 29 entreprises couvrant des domaines aussi variés que les mines, l'énergie, la sécurité, les technologies et bien d'autres encore. Si on repense à vos débuts, est-ce que vous aviez déjà pour stratégie d'atteindre ce niveau d'expansion et de diversification en Afrique ?

D.S. : En réalité, ce n'était pas l'objectif initial. L'objectif initial se trouve même dans le sigle de la SAER, c'est-à-dire Société Africaine d'Études et de Réalisations. C'est en 1993 que la société a été créée et l'idée, à l'époque, n'était pas de s'étendre. Nous étions les représentants d'un groupe canadien du nom de SFC Lavalette, avec pour objectif de créer des relations d'affaire entre des entreprises étrangères et le Mali. Dans le même temps, nous étions un bureau d'études qui accompagnait des entreprises industrielles, des sociétés de commerce et de travaux. Il y a eu par la suite une collaboration avec d'autres entreprises comme Bouygues, ou encore Razel, avec qui SAER a connu sa première expérience dans l'emploi. Voici comment naît SAER-Emploi. La société a connu deux sortes d'extension. D'abord une

"Je me dis toujours que l'homme est capable s'il a confiance en ses forces."

extension interne en étendant le champ d'opération à l'emploi dans les mines et à bien d'autres activités de sous-traitance. L'*outsourcing* est au cœur de cette diversification de nos services. Nous avons créé d'autres sociétés, dans ce filon de l'*outsourcing*, en regardant ce que nous pouvions faire pour les entreprises minières, ou ce que nous pouvions faire mieux qu'elles, pour leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier. Ensuite, l'extension géographique qui viendra principalement des clients. Les clients que nous avons servis ici au Mali, contents de nos services, n'ont pas hésité à nous reconduire dans leurs affaires à l'extérieur du pays. C'est comme ça que SAER s'est retrouvée au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Niger et dans plusieurs autres pays du continent.

Le Groupe SAER, conscient de l'évolution des modèles économiques, reste dans l'anticipation. Nous avons constaté qu'il y a des modèles économiques qui naissent et qu'il fallait saisir des opportunités. Ce qui explique aujourd'hui que

nous soyons dans l'énergie, l'économie verte, la finance, les technologies et bien d'autres secteurs.

P.F. : Si vous deviez n'en citer qu'un, quel a été l'ultime défi à relever pour devenir SAER GROUP, cette holding qui ambitionne d'influencer positivement le paysage économique africain ?

D.S. : Le défi ultime c'est d'abord la confiance en soi. Je me dis toujours que l'homme est capable s'il a confiance en ses forces. Ensuite, il faut la confiance du client. Qu'il sente votre utilité, la valeur que vous lui offrez. Il est vrai que dans certaines situations le client vous transfère plutôt des risques. Dans tous les cas, notre développement se base sur la conviction que nous sommes capables d'obtenir les meilleurs résultats. Et, c'est notre conviction aussi, que chacun, au niveau du personnel, peut apporter quelque chose. Chaque homme porte des valeurs. Ce qui oblige le chef d'entreprise à avoir des capacités managériales pour tirer le meilleur et le positif de ses équipes. Gérer les hommes, ce



●●● n'est pas facile et je m'appuie souvent sur ce proverbe de chez nous qui dit : *"Quand tu gères les hommes, il te faut un bâton pour chacun, pendant qu'un seul bâton suffit à gérer tout un troupeau."*

Il faut qu'il y ait l'AES des patronats, des chambres de commerce, des sociétés civiles pour qu'ensemble nous puissions travailler sur des politiques communes pour éviter de se tirer dans les pieds.

dans ce secteur. Je reviens de la Chine et j'y ai vu les provinces et l'État chinois pousser des champions pour conquérir le monde. Nos pays ont opté pour une économie endogène dont la première mesure d'accompagnement doit être la création de champions nationaux dans tous les domaines. Le marché de l'AES doit être le marché de ces champions.

"Les mines seules ne peuvent pas développer un pays."

P.F. : SAER GROUP, c'est SAER Emploi, IMS, SAER PROTECT. Autant de services qui vous ont permis de devenir un partenaire privilégié des sociétés minières évoluant au Mali, comme dans la sous-région. Avec l'expérience acquise de par cette collaboration, ce secteur peut-il servir, selon vous, de socle au développement des pays de l'AES ?

D.S. : Je voudrais vous répondre avec franchise en disant que les mines seules ne peuvent pas développer un pays. Les mines sont bâties sur une ressource épuisable et sont donc exploitables pour une période déterminée. Pour moi, c'est le *nexus* minier qui importe le plus.

Quels sont les secteurs pérennes que les mines peuvent tirer ? Les pays qui ont réussi à se développer sur la base des ressources du sous-sol, comme le pétrole, ont su tirer d'autres secteurs comme le tourisme, l'agro-industrie et même l'énergie. Ce qui explique qu'on ait eu l'habitude de mettre ensemble les mines et l'énergie sous le couvert du même ministère. Ce n'est pas fortuit.

Pour revenir à l'AES, il est vrai que ces trois pays regorgent de ressources minières (l'or pour le Mali et le Burkina, l'uranium pour le Niger), mais je crois que cette intégration doit être une intégration des peuples sinon nous risquons de commettre les mêmes erreurs que la CEDEAO.

Quand vous prenez le secteur minier aujourd'hui, chaque pays a développé des lois de *local content* (NDLR : lois relatives au Contenu local) qui font qu'un malien ne peut pas travailler au Burkina Faso ou qu'un Burkinabé ne peut pas travailler au Mali. Il urge de revoir ces lois, initiées avant l'AES, pour faire en sorte que les citoyens de ces trois pays puissent travailler sans contrainte de nationalité dans l'espace de l'AES. Il faut qu'il y ait des actions pour permettre aux populations de se dire que l'AES est une réalité et que c'est une réalité économique.

P.F. : Avec IMS, le Groupe SAER a développé toute une expertise pour offrir des services intégrés allant de l'exploration minière à la construction de mines. On parle aussi de votre intérêt pour l'acquisition d'une grande mine dans la zone de Kéniéba. Pouvez-vous éclairer nos lecteurs à propos de cette stratégie d'expansion ?

D.S. : C'est un objectif à court terme pour nous. J'ai trente années derrière moi dans le domaine des mines, et il ne sera pas compris que je ne sois pas propriétaire d'une mine. Je le dis régulièrement, j'aurai réussi le jour où j'aurai ma propre grande mine. C'est ainsi que je vois les choses. Et, aujourd'hui je travaille pour qu'un malien puisse avoir une grande mine et c'est possible. L'État a un rôle à jouer en créant des conditions pour qu'il y ait des champions nationaux

P.F. : Le Mali et le Burkina Faso viennent de se doter de nouvelles réglementations qui concernent le secteur minier, consacrant leur volonté d'améliorer le contenu local. Ces lois sont perçues comme des leviers pour les acteurs nationaux. Quel est votre point de vue sur cette dynamique ? Pensez-vous que ces lois suffiront à elles seules pour relever le défi du contenu local ?

D.S. : Les lois à elles seules ne peuvent pas suffire. Ça c'est clair ! Je pense que le *local content*, c'est une vision qui, dit-on, créera les conditions pour qu'à un horizon de 10 ou 15 ans, les entreprises locales puissent maîtriser l'industrie minière. Si on n'y prend pas garde, sans véritables mesures d'accompagnement, nous risquons d'avoir l'effet contraire avec ces dispositifs réglementaires. Il nous faut veiller à ce que la loi ne soit pas blanchie. Le *mining* est un métier qu'il faut connaître et les entreprises maliennes spécialisées du domaine sont connues. Il faudra les accompagner pour faire face aux défis nouveaux qui arrivent. Je prends l'exemple de l'*underground* (NDLR : mine souterraine). Toutes les entreprises s'appêtent à aller vers l'*underground* mais aucune entité malienne n'est équipée pour répondre à ce besoin. Il faudra nous mettre dans les conditions pour y aller. Nous ne quémandons pas mais l'État ou nos banques doivent nous faire confiance pour relever ce défi.

P.F. : Vous êtes un fervent promoteur de l'emploi dans le ●●●



SAER PROTECT



UNE SENTINELLE À VOS CÔTÉS POUR UNE SÉCURITÉ SANS FAILLE

Grâce à son expertise reconnue dans le domaine de la sécurité, SAER PROTECT se positionne comme une sentinelle de toute confiance pour la protection des personnes et des biens au Mali et en Afrique de l'Ouest.

Certifiés ISO 9001:2015, nous proposons une large gamme de services, allant de la sécurisation physique aux solutions techniques avancées : alarmes, vidéosurveillance, systèmes de tracking et dispositifs anti-incendie.

Avec un effectif de près de 2 400 agents formés et une infrastructure de surveillance active 24/7, nous sommes en mesure de répondre aux besoins les plus exigeants de secteurs tels que les mines, l'industrie, l'énergie ou les services diplomatiques et consulaires.



SURVEILLANCE



SÉCURITÉ
RAPPROCHÉE
AVEC AGENTS ARMÉS



SÉCURITÉ
RENFORCÉE



SÉCURITÉ
INDUSTRIELLE



CHAUFFEUR

➔ SAER PROTECT accompagne des acteurs essentiels dans leur secteur tels que : SEMOS SADIOLA, SEMOS YATELA, ORANGE MALI, UNICEF, AMBASSADE DU CANADA, CICR GENÈVE, PAM, LITHIUM DU MALI SA.

CONTACTS ▶ E-mail : infos@saer-protect.com | Tél. : +223 20 29 52 68 / +223 70 53 96 63

www.saer-protect.com



- **secteur minier. Quel est l'enjeu de la nationalisation des postes de haute responsabilité et du développement des compétences locales dans ce secteur ?**

D.S. : Les maliens sont déjà aux postes de responsabilité mais nous avons dénoncé, en son temps, cette sorte d'habillage ou les nationaux n'ont pas le pouvoir de décision.

P.F. : *En tant qu'acteur expérimenté du secteur des énergies, et en votre qualité de président de la Fédération malienne de l'Électricité, Énergie, Énergies Renouvelables et Nouvelles (FENEM), comment percevez-vous les crises énergétiques dans les États du Sahel, et quelle place occupent selon vous les énergies renouvelables dans le futur mix énergétique ?*

D.S. : Il y a un potentiel inépuisable au Mali et dans l'espace de l'AES. Il n'y pas que l'énergie solaire, il y a l'hydraulique et l'éolien. Mais tout ça doit s'inscrire dans une vision de développement de l'énergie qui

"Il y a une méfiance vis-à-vis des acteurs locaux. Pour moi, c'est de la défiance"

va être accompagnée par une législation propre à nous. Il nous faut notre propre modèle de développement de ces ressources et ne pas toujours être dans le mimétisme.

Pour évoquer le cas spécifique de l'Énergie du Mali (EDM S.A.), il va falloir réfléchir à un nouveau modèle économique pour maintenir le cap après la reprise de la desserve normale de l'énergie. Aujourd'hui, tout le monde est *off-grid* (NDLR : hors réseau) ; il y a pratiquement plus de *off-grid* dans le réseau interconnecté que dans le réseau qui était supposé hors réseau, parce que chacun réussit à avoir un coût de production plus bas que celui de l'EDM. Le monopole a inhibé la capacité d'innovation de EDM et il faut revoir tout ça.

Pour ce qui est du développement de la capacité des énergies renouvelables, j'ai demandé au niveau de la FENEM qu'on évalue ce que le secteur privé peut apporter dans ce domaine, parce que parfois on a l'impression qu'il y a une méfiance vis-à-vis des acteurs locaux. Pour moi, c'est de la défiance. Il nous appartient de relever ce défi en donnant les chiffres sur le nombre de mégawatts que nous avons créé. Toutes les installations solaires sont l'œuvre des sociétés privées maliennes. C'est dire qu'il nous faut engager une vraie réflexion sur la problématique, avec toute la chaîne de valeur de l'énergie pour que cette situation de délestage ne revienne plus jamais ■

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES MINIERES ET DES ENERGIES

POINT FOCUS

POUR NE RIEN MANQUER SUR LES SECTEURS CRUCIAUX QUI BÂTISSENT LE MALI ET L'AFRIQUE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.

► *Suivez-nous sur les réseaux sociaux* Point FOCUS Mali

► *Pour être annonceur dans POINT FOCUS, contactez-nous : contact@pointfocus.org*



INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT À POINT FOCUS POUR RECEVOIR CHAQUE NUMÉRO PAR E-MAIL SANS AUCUN FRAIS EN SCANNANT CE QR-CODE AVEC VOTRE SMARTPHONE.

SCANNEZ-MOI





Nos valeurs sont les qualités sur lesquelles la marque de RESOLUTE est fondée, et qui définissent le type d'organisation que nous aspirons à être.



Respect

Nous nous respectons les uns les autres et nous respectons les pays et les communautés dans lesquels nous opérons.



Responsabilité

Nous assumons nos actions et respectons nos engagements.



Intégrité

Nous sommes éthiques, ouverts et honnêtes.



Durabilité

Santé, sécurité et environnement sont nos priorités et nous opérons de manière responsable pour gérer les risques et les opportunités.



Autonomisation

Nous fixons des objectifs ambitieux, promovons la performance et encourageons nos équipes à générer de nouvelles idées.



Image utilisée sous licence de Shutterstock.com

UNE RÉFÉRENCE RECONNUE AU MALI



NOS SERVICES



EXPLORATION



HAULING



MINING



DRILL & BLAST

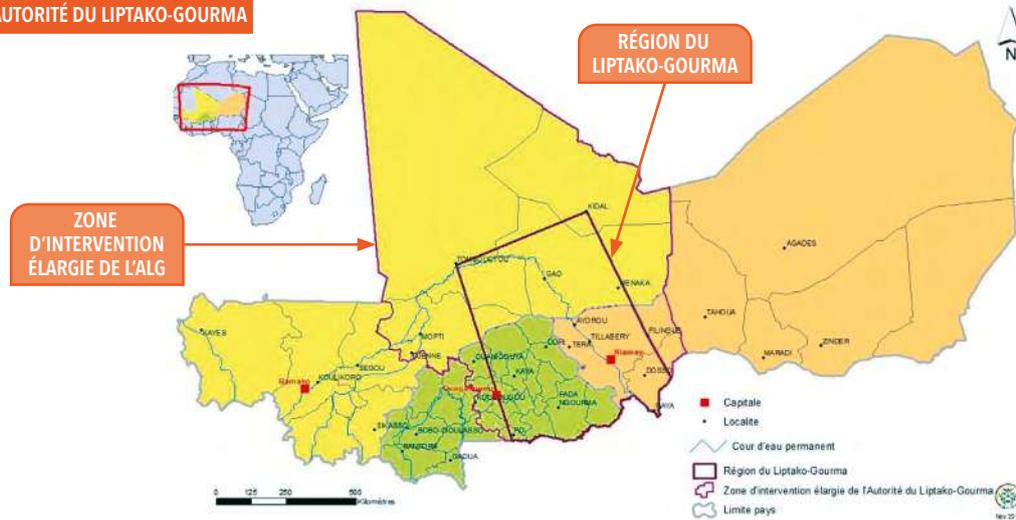


CONTACT

+223 44 90 30 42 | info@etasimali.com
HAMDALLAYE ACI 2000 | FACE À L'AMRTP | BAMAKO

DE L'ALG À L'AES : UNE HISTOIRE DE L'AUTORITÉ DU LIPTAKO-GOURMA.

CARTE DES PAYS MEMBRES
DE L'AUTORITÉ DU LIPTAKO-GOURMA



Le 16 septembre 2023, était signée la Charte du Liptako-Gourma, instituant à l'époque l'Alliance des États du Sahel (AES). En une année, le Burkina Faso, le Mali et le Niger se sont dotés d'instruments juridiques pour la consécration d'une Confédération réunissant ces trois pays. L'objectif affiché est de renforcer la coopération entre ces pays du Sahel. En 1970, le Général Aboubacar Sangoulé LAMIZANA, le Général Moussa TRAORÉ et Amani DIORI ont eu le même rêve et la même ambition en créant l'Autorité de développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG). Une rétrospective sur l'une des plus anciennes institutions de coopération inter-états de l'Afrique de l'Ouest s'impose, non pour établir des parallèles, mais pour en livrer l'exégèse de ses acquis depuis 54 ans.

Nul besoin d'une machine à remonter le temps pour connaître l'engouement qui était celui des chefs d'États, et même des peuples, à Ouagadougou lors de la signature du Protocole d'accord du 3 décembre 1970 consacrant l'Autorité de Développement Intégré de la Région du Liptako-Gourma (ALG). Voir cette zone géographique de 370 000 km² (soit de 47 538 Km² plus grande que la superficie de la Côte d'Ivoire), en apparence pauvre, devenir subitement une zone d'intérêt économique pour la Haute-Volta (aujourd'hui Burkina Faso), le Mali et le Niger, avait de quoi susciter une dynamique de développement.

En 1969, les pères fondateurs, inspirés par une mission pluridisciplinaire de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) du PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), ont voulu une gestion concertée des ressources de cette région à cheval sur les trois pays. Pour Dougoukolo Alpha Oumar Ba-Konaré, Docteur en psychologie clinique et chercheur sur

les questions de sécurité, *"la mission de l'ALG est de créer une culture de travail en commun entre ses trois pays-membres"*.

● Une histoire et une géographie commune.

Le Liptako désigne la zone qui couvre la frontière Burkina-Niger où s'était installé au 19^{ème} siècle le royaume peulh du Liptako. Quant au Gourma, il désigne la rive droite de la boucle du fleuve Niger au Mali.

Le Liptako (*Liptaako* pour les puristes) fut d'abord un émirat important dans l'histoire du Burkina Faso. Situé à environ 270 km au nord de Ouagadougou, ayant pour capitale Dori, l'émirat du Liptako est créé suite à une révolte des peulhs Férobé venus du Macina et du Gourma entre 1809 et 1810. À cette époque, cette région regroupait déjà des populations venant des trois versants de la frontière entre le Niger, le Mali et le Burkina Faso. Plus de 85 % de la Région du Liptako-Gourma appartient au bassin versant du fleuve Niger. Ce cours d'eau constitue le drain principal de la région avec un

parcours de près de 1 400 Km, entre Tombouctou au Mali et Gaya au Niger. La région est historiquement connue pour regorger de ressources minières, énergétiques, hydrauliques, agropastorales et piscicoles. En effet, le Liptako-Gourma détient un sous-sol riche, et la vallée du fleuve Niger détient un fort potentiel en matière de distribution d'énergie, d'irrigation et d'agropastoralisme.

● ALG, une force d'adaptation.

Dans une note pour le Think Tank *African Societal Analysis (ASA)*, le docteur et chercheur Dougoukolo Ba-Konaré rappelait que pour l'ALG : *"le Liptako-Gourma [était] envisagé comme un espace unique et partagé dans lequel chaque État investit des efforts afin que les stratégies de développement en commun bénéficient au mieux à chaque pays de l'organisation. L'objectif d'intégration sous-régionale de l'ALG répond à une nécessité de connecter des espaces enclavés voisins, dépendants les uns des autres, du fait d'une continuité géographique, malgré l'existence de frontières"*.

L'organisation a connu plusieurs



●●● implémentations qui, sans changer radicalement son cap, lui ont permis de s'adapter aux réalités qui s'imposaient à la région. Ainsi, les objectifs de 1970 ont été renforcés dans la stratégie de développement de 1989, relue en 1999. Cette dernière mettait la lutte contre la pauvreté au centre de ses préoccupations. C'est à cet instant que la sécurité alimentaire, le désenclavement de la zone, la protection de l'environnement et le développement social ont pris de l'importance dans les politiques d'actions de l'ALG.

La crise sécuritaire a forcé les pays membres à considérer la position stratégique de la zone dans la lutte contre le terrorisme. La révision du Traité, le 24 janvier 2017 à Niamey, qui est venue à la suite de l'abrogation en 2000 du Protocole d'accord fondateur, a donné un axe fondamental à l'ALG. D'abord, il confirme l'extension des missions de l'ALG à l'ensemble des territoires des trois pays, entraînant une légère modification dans la dénomination de l'organisation qui deviendra l'Autorité de Développement intégré des États du Liptako-Gourma. Ensuite, l'article 6 du Traité de 2017 explicite la mission d'élaboration et de mise en œuvre, par l'ALG, de stratégies appropriées qui répondent aux défis sécuritaires dans les États membres.

Selon sa Secrétaire exécutive, Mme Hawa Aw, l'ALG est en train d'élaborer une stratégie de stabilisation de la région du Liptako-Gourma visant le retour de la paix et de la cohésion sociale. Un comité de points focaux de défense et de sécurité a été mis en place par décision du conseil des ministres de l'ALG, afin de guider certaines prises de décision dans la mise en œuvre des actions de l'organisation.

● Plus de 300 milliards investis.

De 1970 à nos jours, les spécialistes estiment à plus de 300 milliards de Francs CFA les investissements réalisés dans le cadre des projets de l'ALG.

Des études prospectives ont été réalisées dans le domaine de l'hydraulique, de la santé humaine, des routes, des télécommunications, de l'agriculture et de l'élevage et de l'industrie et mines. Cependant le constat fort a été fait que la priorité ait été donnée, en termes d'investissements, aux secteurs de l'agriculture, de l'hydraulique et de la santé, mettant en évidence que les secteurs industrie et mines n'ont pas reçu autant d'attention de la part de l'ALG.

L'ALG, c'est aussi une série de projets de

construction d'équipements hydrauliques et énergétiques (barrages, aménagements de mares, de périmètres irrigués, de puits et forages etc.) ; c'est également 1 600 Km de faisceaux hertziens dans le domaine de la télécommunication, des projets de développement de l'élevage et de protection des végétaux.

On peut également citer la route Diori-Téra, l'aménagement de 357 Km de pistes couvrant des zones entières allant de Sebba (frontière Niger/Burkina Faso) à In-tillit au Mali.

Plusieurs autres initiatives de l'ALG n'ont pu être menées à bout en raison d'un manque de financement. En effet, les pays membres ont manqué, par moment, de régularité dans leurs contributions et les partenaires historiques de l'ALG n'ont pas toujours répondu présent pour accompagner ces initiatives

● Des initiatives éparées.

Ce manque de constance dans son accompagnement est aussi dû à la propension des différents régimes, se succédant à la tête des États membres, à tenter de nouvelles expériences, ce qui a handicapé l'ALG autant dans ses zones d'intervention que dans le financement des actions prioritaires. Bien qu'elle travaille étroitement avec plusieurs partenaires, l'ALG a souffert de la concurrence de ces derniers dans ses zones de prédilections. Ce fut déjà le cas avec l'initiative du Ministère français des affaires étrangères du Projet d'Appui à la Coopération Transfrontalière au Sahel (Projet ACTS). Elle visait à renforcer les capacités des États de l'ALG en matière de sécurité, de gouvernance et de développement avec pour ambition de rendre les coopérations transfrontalières plus efficaces sur les trois frontières, considérant que l'enjeu présent est celui de la maîtrise de la sécurité et des flux humains. L'ALG a été simplement inscrite dans cette initiative sans en être la porteuse. C'est le même schéma qui a été répété avec le G5 Sahel (bien que la zone de couverture soit ici étendue à deux autres pays). Les prérogatives de l'ALG ont été reportées sur le G5 Sahel, qui a mobilisé l'intérêt des partenaires.

Il est aussi vrai que l'ALG a souffert de sa restructuration, soutenue par le changement intervenu en 2017, où la Direction Générale a été commuée en Secrétariat Exécutif. Cette réorganisation a considérablement perturbé le fonctionnement normal de l'organisation pendant de nombreuses années. Il faut savoir que,

dans les faits, la Conférence Ordinaire des Chefs d'État et/ou de Gouvernement de l'ALG ne s'est pas réunie depuis 2011. Elle est pourtant l'instance suprême de l'institution

Aujourd'hui, la création et la mise en route des organes de la Confédération de l'Alliance des États du Sahel (AES) menacent fortement le devenir de l'ALG. Les autorités des trois pays devaient se pencher sur le sort de l'Autorité lors du Sommet du 6 juillet 2024, mais selon nos informations, les Chefs d'État ont consacré uniquement ce rendez-vous à la question de la Confédération de l'AES.

● L'ALG du secteur minier.

La priorité serait de trouver la bonne formule de cohabitation entre l'ALG et l'AES. Une fois cette orientation politique trouvée, l'ALG doit de se doter de moyens pour mettre en œuvre des projets de développement dans le secteur des mines, comme la construction envisagée du chemin de fer du Sahel. Ce projet, bien qu'annoncé depuis des lustres, peine à voir le jour alors même qu'il permettra la valorisation des ressources minérales de la zone du Liptako-Gourma. Le chemin de fer du Sahel devait être le prolongement de l'axe Abidjan - Ouagadougou constitué par l'axe principal Ouagadougou - Kaya - Dori - Tambao (au Burkina Faso) et de deux bretelles en direction du Mali et du Niger (Tambao - Ansongo au Mali ; Dori - Téra - Niamey au Niger).

Pour le développement des ressources minérales, l'ALG devra également approfondir les études géophysiques et les cartographies géologiques pour déterminer avec précision la potentialité de la région et permettre à nos chefs d'État de statuer avec précision sur les actions à mener en commun pour la valorisation de ces réserves. Lors de son discours du 15 septembre 2024, à l'occasion du premier anniversaire de la signature de la Charte du Liptako-Gourma, qui instituait l'Alliance des États du Sahel (AES), le Président Assimi Goïta du Mali, en sa qualité de Président pour un an de la Confédération de l'AES, a rappelé que le Sahel est riche de ressources naturelles et de potentialités inexploitées. Il a pris l'engagement "à investir dans des projets structurants et intégrateurs qui favoriseront la croissance économique".

Reste à souhaiter que l'ALG obtienne un rôle majeur dans cette nouvelle donne ■

Par B.S.



DMC MALI : UN VÉRITABLE ALLIÉ POUR TOUS LES PROS DU SECTEUR MINIER.

Avec une gamme diversifiée de produits de qualité, DMC Mali se positionne comme un acteur incontournable dans la fourniture de matériels spécifiquement adaptés aux besoins du secteur minier, ainsi qu'au BTP et à l'industrie. L'entreprise s'affirme désormais comme un véritable partenaire pour les professionnels de l'exploitation minière, leur offrant les outils nécessaires pour optimiser leurs opérations et garantir le succès de leurs projets.

Depuis son implantation, **DMC Mali** s'est imposée comme une référence incontournable dans la distribution de matériels pour le secteur minier, ainsi que pour le BTP et l'industrie. Grâce à son expertise, l'entreprise propose des produits conformes aux normes internationales, garantissant ainsi qualité et fiabilité à ses clients.

► **Une gamme de produits adaptée aux besoins des professionnels**

DMC Mali se distingue par son offre variée, répondant spécifiquement aux exigences des acteurs du secteur minier. L'entreprise fournit une large gamme de produits, notamment des aciers sous différentes formes, des outillages à main et électroportatifs, ainsi que des équipements de protection individuelle (EPI).

Parmi les produits phares, les groupes électrogènes jouent un rôle crucial en assurant une alimentation fiable pour les opérations minières, tout comme le matériel de soudure, les

tôles noires, le **HARDOX**, les échafaudages, etc.

Grâce à une distribution fluide et rapide, **DMC Mali** garantit l'efficacité des chantiers, évitant ainsi les interruptions liées aux fournitures.

► **Un service après-vente sur mesure**

Au-delà de la vente, **DMC Mali** accompagne ses clients avec un service après-vente (SAV) dédié, offrant maintenance, dépannage, assistance technique sur site et fourniture de pièces de rechange.

C'est avec ce service personnalisé que **DMC Mali** permet aux professionnels de garantir la continuité de leurs opérations en toute sérénité.

► **Des partenaires de renommée internationale**

DMC Mali collabore avec des marques de renommée mondiale pour offrir à ses clients des produits certifiés et normés, leur procurant ainsi **la solution professionnelle** ●



DMC
MALI

La Solution Professionnelle

+223 20 21 94 94

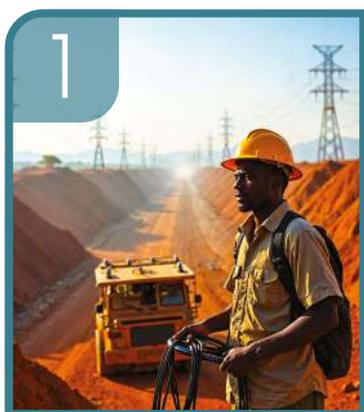
info@dmc-mali.com

Zone industrielle, route de Sotuba. Bamako - Mali

DE METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE COMMUNE DE DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES MINIÈRES ET ÉNERGÉTIQUES DANS L'AES.

La Confédération des États du Sahel, également connue sous le nom d'Alliance des États du Sahel, a consacré sa première année à l'établissement des organes nécessaires à son opérationnalisation. Cette confédération suscite de nombreux espoirs. Bien que son objectif principal soit la défense commune et la diplomatie, l'Assemblée législative de transition du Burkina Faso a exhorté le gouvernement à adopter rapidement un Code minier commun pour l'Alliance lors de l'adoption du nouveau Code minier burkinabé.

Voici 3 raisons qui pourraient justifier la mise en place d'une politique commune de développement des ressources minières et énergétiques.



1 La complémentarité entre les secteurs mines et énergie.

Les secteurs mines et énergies sont complémentaires dans les phases de développement d'une véritable industrie. La perspective d'une politique commune de développement dans les pays de l'AES devrait sans doute innover en menant une réflexion holistique, et en faisant de ces deux secteurs un même et unique domaine d'intervention. Cette complémentarité permettrait, par exemple, au pétrole du Niger d'alimenter les besoins en énergie des sociétés minières dans l'ensemble de l'espace AES.



2 L'intégration économique de l'AES par une harmonisation juridique.

Une politique commune de développement des ressources minières et énergétiques permettrait de créer un cadre juridique harmonisé entre les trois pays de l'Alliance des États du Sahel.

Le but ultime serait de faciliter les investissements en offrant un environnement juridique lisible commun, et en facilitant les transactions dans l'ensemble de l'espace AES.



3 La coopération plutôt que la compétition.

En adoptant une politique commune, les pays de l'Alliance des États du Sahel devraient favoriser la coopération dans le développement de leurs ressources minières et énergétiques plutôt que de se mettre en compétition.

Une telle politique réduirait ainsi les disparités dans les avantages qu'accordent les pays pris individuellement, et faciliterait également la coopération, par exemple dans le cadre de la lutte pour la sauvegarde de l'environnement au sein d'un espace commun.



PRIX PANAFRICAIN DU
MEILLEUR ARTISAN POUR
LA VALORISATION DE L'OR
AU MALI (ÉDITION 2021
EN CÔTE D'IVOIRE).

DISTINGUÉE PARMIS LES 100
ENTREPRISES LES PLUS
DYNAMIQUES DU MALI
(ÉDITION 2022).

PRIX DE LA MEILLEURE PME
D'AFRIQUE AUX FINANCES
AFRICA AWARDS À LOMÉ
(DÉCEMBRE 2022).

LAUREAT DU CHOISEUL 100
AFRICA FORBES EN 2023.

Votre partenaire de confiance pour le raffinage d'or en Afrique de l'Ouest

MARENA GOLD est la première et unique raffinerie d'or opérationnelle au Mali offrant des services complets de raffinage et d'analyse. Notre installation de pointe produit jusqu'à 100 kg de lingots d'or par jour, avec une pureté exceptionnelle de 99,9 %, garantissant ainsi la qualité et la fiabilité que nos clients attendent.

En plus de son expertise en fonderie et raffinage, MARENA GOLD dispose d'un laboratoire d'analyse certifié, agréé par le ministère des Mines. Notre laboratoire utilise des technologies de pointe, y compris l'essai au feu et les machines XRF, pour fournir des résultats précis et fiables, faisant de nous l'un des plus grands testeurs d'or et d'argent en Afrique de l'Ouest.

Engagée dans une approche durable, MARENA GOLD minimise son impact environnemental tout en soutenant le développement socio-économique des communautés locales.

CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS SERVICES OU POUR ÉTABLIR UN PARTENARIAT

RAFFINERIE D'OR MARENA GOLD MALI | RAFFINAGE | TEST D'OR
Rue 199, Porte 566, Niamakoro Cité UNICEF | Bamako - Mali | Tél. : +223 20 20 11 12 | www.marenagoldmali.com

**POUR RECEVOIR
CHAQUE NUMÉRO DE**

LA REVUE MALIENNE DES RESSOURCES
MINIÈRES ET DES ÉNERGIES

POINT FOCUS

**DIRECTEMENT PAR E-MAIL,
ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT
EN SUIVANT CE LIEN**





POINT

W

K

S



IL



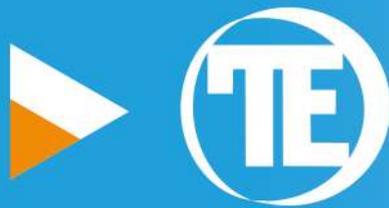
► Nos solutions

- Sites d'exploitation et chantiers de construction.
- Bureaux, locaux industriels et commerciaux.
- Établissements scolaires.
- Sites hospitaliers et infrastructures de santé.
- Aménagements résidentiels et touristiques.
- Structures pour zones d'accueil et événementiels.
- Espaces et locaux techniques intérieurs et extérieurs.
- Kits d'électrification pour alimenter vos sites isolés.

► Représentant de TOUAX au Mali

Touax Maroc, filiale du groupe Touax, est le leader africain de la construction modulaire, et offre ainsi des solutions innovantes. Il est l'unique constructeur en Afrique à être doté de certifications en qualité, sécurité et environnement selon les normes ISO 9001, ISO 14001, et ISO 45001. Le système de management intégré est certifié par SGS.

Touax
INDUSTRIAL BUILDING DESIGNER



TALDO

Le leader des bâtiments pré-fabriqués

Vous imaginez, nous réalisons !

► Répondre à vos besoins de bâtiments préfabriqués

TALDO est le leader malien de la conception, la construction et l'installation de d'infrastructures modulaires préfabriquées, entièrement équipées sur mesure pour des sociétés opérant dans le secteur minier, dans le BTP, ainsi que de l'implantation d'infrastructures temporaires pour les chantiers, camps militaires, hôpitaux, bureaux, etc.

Grâce à des années d'expérience et d'expertise dans le domaine de la construction, nous réalisons vos projets de toutes tailles.



CONTACTEZ-NOUS

Tél. : +223 20 20 65 52

E-mail : info@taldogroup.com

Bolle II, Zone 3 | Cité Gemme

Lot H/47 SEMA, Bamako | Mali

www.taldogroup.com



► Les avantages par rapport à la construction classique



Jusqu'à 20 à 30% moins cher que la construction traditionnelle.



Jusqu'à 50% plus rapide que la construction traditionnelle.



Consomme 67% d'énergie en moins que la construction traditionnelle.



100% modulaire et flexible pour s'adapter à chacun de vos besoins.



90% de mouvements de véhicules en moins qu'une construction traditionnelle.



Jusqu'à 85% des travaux réalisés à l'usine (hors site).